

Vol 2, No. 3

L'APÔTRE

Québec, Novembre 1920

# L'APÔTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE - Novembre 1920

### TEXTE

Page		
81	— Le prêtre à la sacristie.....	J.-ALBERT FOISY
84	— Amour d'autrefois.....	PIERRE LADOUÉ ( <i>La Maison</i> )
87	— Les habitants de demain.....	JEAN-CHARLES MAGNAN
89	— Le Meunier du Cap-Santé.....	LE VIEUX MÉNESTREL
92	— Le mystère et la raison.....	( <i>La Revue des Objections</i> )
95	— La grande guerre et ses grandes figures : Lord Kitchener.....	le R. Père ALEXIS, cap.
100	— Peinture décorative.....	G. D'AZAMBUJA ( <i>Le Noël</i> )
102	— Éphémérides canadiennes : octobre 1920.....	
107	— Les maladies de l'enfance : la scarlatine ( <i>suite</i> ).....	Dr FERRAND
109	— La hauteur des aurores boréales.....	B. LATOUR ( <i>La Croix</i> )
111	— Le rôle social de l'État.....	LOUIS-ADOLPHE-PÂQUET, ptre ( <i>La Vie Nouvelle</i> )
114	— Le savoir-vivre.....	E. Poli
116	— Rôle de la maîtresse de maison à l'égard de sa servante	
118	— Pour s'amuser.....	
119	— La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans.....	
120	— A dire : Chutes Shawinigan ( <i>poésie</i> )	H.-S.
	Si tu souffres ( <i>poésie</i> )	MILLICENT

### ILLUSTRATIONS

86	— Paysage.....	CLAUDE LORRAIN
91	— Le cap Tourmente.....	
95	— Lord Kitchener.....	
102	— La chapelle funéraire du Collège de Lévis.....	
103	— L'Hon. Honoré Mercier.....	
105	— Le roi Alexandre de Grèce.....	
105	— Le sénateur Harding.....	
105	— M. C. Coolidge.....	
106	— M. Alphonse Desjardins.....	
115	— Le Cachot.....	Tableau de Théophile-Emmanuel DUVERGER.
117	— L'église de Sainte-Jeanne d'Arc.....	
120	— Les chutes Shawinigan	

“ L'Apôtre ” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “ l'Apôtre ” est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

### AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

“ L'APÔTRE ” est imprimé par l'Action Sociale Ltée, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

# L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME II

QUÉBEC, NOVEMBRE 1920

No. 3

## Le prêtre à la sacristie

**C**e cri de l'anticléricalisme, de haine contre la religion catholique, n'est pas encore à la mode au Canada, mais il commence à se faire entendre, de temps en temps, ce qui est le signe d'une campagne sournoise contre notre foi.

Ce cri, où il a pris naissance, a été suivi de deux autres qui marquent bien l'impiété de ceux qui les ont mis dans la bouche du peuple. Les malheureux qui ont commencé par crier "Le prêtre à la sacristie", ont fini par ajouter "Le Christ à la voirie" et "La Vierge à l'écurie".

On a demandé d'abord que le prêtre soit relégué à la sacristie, c'est-à-dire loin de toute action sociale, le jour le l'on voulut attaquer les libertés de l'Eglise et laisser le peuple sans guide, sans appui, afin d'annihiler sa résistance.

Ici on n'ose pas encore attaquer les libertés de l'Eglise ouvertement toutefois, on ne désarme pas et l'on se sert de la question ouvrière, question compliquée et passionnante, pour soulever la méfiance de l'ouvrier contre le prêtre et apprendre au peuple à crier: "Le prêtre à la sacristie".

Le six octobre dernier, un syndicat ouvrier neutre et international, composé en majorité de catholiques, ne craignait pas d'adresser à Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, la lettre suivante que nous citons en entier:

"Montréal, 6 octobre 1920.

"A Sa Grandeur Monseigneur Bruchési.....

"Monseigneur,

"L'Union des Plâtriers, local 33 de Montréal, au cours de son assemblée régulière tenue le

"vendredi 24 septembre dernier, a voté à l'unanimité une résolution dont je suis chargé de vous transmettre une copie.

"Il a été proposé par frère Georges Marache secondé par frère F. Mailhot, que en vue du mouvement qui se poursuit dans la province de Québec par l'Union Nationale Catholique pour organiser les ouvriers, ce local proteste contre cette prétendue organisation que nous considérons plutôt comme une désorganisation puisqu'elle tente de diviser les membres des différentes unions ouvrières en les faisant travailler des journées plus longues et à des salaires moindres.

"Nous prétendons que ce moyen dont l'Union Nationale Catholique se sert pour diviser les travailleurs est plutôt contraire à la bonne entente et à l'accord qui devraient exister dans les rangs des ouvriers.

"Le local 33 des plâtriers, qui est composé des deux-tiers de membres catholiques pratiquants protestent énergiquement pour ces raisons ci-mentionnées, contre certains membres de votre clergé qui font un travail qui aboutira à mettre le désaccord dans les rangs des travailleurs.

"Le local est aussi d'opinion, Monseigneur, qu'il serait préférable pour le bien-être de notre religion que Messieurs les prêtres devraient plutôt employer leur temps à leur propre ministère et laisser les ouvriers s'organiser comme bon leur semble car c'est eux qui peinent et connaissent leurs besoins.

"Je demeure respectueusement.

JOSEPH BEAUVAIS"

\* \* \*

Ces bons plâtriers protestent contre certains membres du clergé qui organisent des syndicats catholiques et ils disent "qu'il serait préférable que

*Messieurs les prêtres devraient plutôt employer leur temps à leur propre ministère.*”

Les prêtres qui s'occupent de syndicats catholiques ont reçu cette mission de l'autorité diocésaine, de sorte que la protestation est dirigée surtout contre les Evêques qui demandent à ces prêtres d'employer leur temps à ce ministère plutôt qu'à un autre.

Il y a une histoire où un certain Gros Jean veut en remontrer à son curé. Ici ce sont des plâtriers qui veulent enseigner son devoir à leur propre évêque.

Il y a dans l'Eglise catholique une autorité supérieure à toute autre, c'est celle du Pape. C'est le Pape, qui, de temps en temps, surtout dans les grandes crises, donne des directions qui s'adressent à tous les catholiques, fidèles comme clergé, et que tous doivent accepter avec respect et soumission, s'ils veulent rester bons catholiques.

Le Saint-Père voit le danger qui menace les âmes dans l'activité des ennemis de l'Eglise à pousser les ouvriers à des revendications violentes et à la haine de classes. Soucieux du salut de tous il a écrit à Monseigneur l'évêque de Bergame, le 11 mars, 1920, une lettre sur la question ouvrière, où il dit entre autres choses, ces paroles qui s'adressent à tout le monde catholique :

“A cette œuvre de relèvement chrétien, comme l'on dit, des humbles, ceux là doivent plus largement contribuer que la bonté et la libéralité divine y a rendu plus spécialement aptes. . .

“Qu'aucun membre du clergé s'imagine que pareille action est étrangère au ministère sacerdotal, sous prétexte qu'elle mène sur le terrain économique : il suffit que sur ce terrain le salut des âmes soit en péril. Aussi voulons-Nous que les prêtres considèrent comme une de leurs obligations de se consacrer le plus possible à la science et au mouvement social, par l'étude, le contrôle ou l'action, et de collaborer par tous les moyens avec ceux qui, sur ce terrain, exercent une saine influence en vue du bien général. En outre, il leur appartient d'éclairer leurs ouailles avec soin sur les devoirs de la vie chrétienne, de les prémunir contre les pièges des socialistes, de les aider à améliorer leur sort, sans jamais perdre de vue l'esprit qui a dicté la prière ardente de l'Eglise. Puissions-nous user comme en passant des biens temporels de manière à ne point perdre les biens éternels.”

\* \* \*

Pour que personne ne puisse se méprendre sur le sens de ces paroles, le Souverain Pontife revient encore sur la même question dans une autre lettre à leurs Eminences les Cardinaux Lafontaine, patriarche de Venise et Bacilieri, évêque de Vérone et à tous les évêques de Vénétie, où Il précise encore ses directions à l'égard des unions ouvrières catholiques.

“Tout d'abord, écrit le Saint Père, vous avez été bien inspirés de créer dans l'intérêt des ouvriers des offices du travail destinés à régler sur la base des principes de la sagesse chrétienne, tous différends entre le capital et la main-d'œuvre. En effet, comme nous l'écrivions récemment encore à l'Evêque de Bergame, ces offices peuvent rendre des services précieux, pourvu que leur action s'appuie sur les principes catholiques et qu'en matière religieuse, morale et doctrinale, ils se soumettent docilement à l'autorité ecclésiastique.”

Parlant ensuite des associations ouvrières catholiques, le Saint Père continue : “Les associations catholiques étant particulièrement propres à atteindre ce but, vous aurez le devoir d'employer tous les moyens de les faire de plus en plus grandir et prospérer partout. Que des laïcs d'élite en soient les principaux artisans : les jeunes gens y apporteront leur vigoureuse activité, les anciens leur prudence, leur sagesse et leur expérience pratique. Quant au clergé, il se tiendra à l'écart des agitations et bien plus encore des séditions ; il s'efforcera plutôt, donnant les meilleurs conseils par la parole et l'exemple, d'apaiser, quand il en sera besoin, la surexcitation des esprits.

“Pour nous, nous recommandons instamment les associations de ce genre à la sympathie tant des ouvriers que des patrons ; Nous espérons qu'avec la grâce de Dieu, ces associations concourront puissamment au bien commun, surtout si elles se conforment toujours aux ordres de l'autorité ecclésiastique et à la loi de la charité chrétienne.”

\* \* \*

Qui peut dire maintenant que l'organisation des syndicats sur des bases essentiellement catholique n'entre pas dans le ministère ordinaire du clergé, prêtres et Evêques ?

Qui peut dire que la question de ces syndicats doit rester une question qu'il est libre aux catho-

liques d'approuver ou non, selon son caprice fantaisie?

Au milieu des agitations de toutes sortes, au milieu des dangers terribles que fait prévoir la lutte engagée entre le capital et le travail, tous les catholiques doivent entendre la voix du Saint Père demandant aux prêtres de travailler à organiser et faire grandir ces associations ouvrières catholiques, recommandant à la bienveillance des patrons de telles associations qui s'efforceront de régler dans la justice et la charité tous les différends, et suppliant les ouvriers catholiques de ne pas se détourner de leurs prêtres dans les efforts qu'ils font pour améliorer leur sort en s'unissant les uns aux autres.

Sa Sainteté le Pape Léon XIII, de glorieuse mémoire, dans son immortelle encyclique "Rerum Novarum", a tracé les grandes lignes du programme que le pape glorieusement régnant s'efforce d'exécuter dans les détails.

Le premier avait déjà prévu les dangers et les menaces de l'abîme que des gens malintentionnés cherchaient à creuser entre le patron et l'ouvrier, le second s'efforce de sauver le monde de cet abîme.

Le moyen d'éviter cet abîme, d'épargner au monde entier les horreurs de la commune et de la révolution, Benoît XV l'indique clairement, c'est l'organisation de syndicats catholiques, parce que l'esprit de ces syndicats, c'est l'esprit de l'Eglise, l'esprit de justice et de charité.

"Les pauvres et les malheureux, écrit le Saint Père, dans la lettre que nous citons plus haut, savent bien la tendresse particulière que Nous avons pour eux parce qu'ils sont plus près de l'idéal de Jésus-Christ notre Maître. Nous craignons néanmoins que, dans la revendication de ce qui leur est dû, ils n'aillent parfois, oublieux de leurs devoirs, jusqu'à empiéter sur les droits d'autrui, que la Religion leur ordonne de tenir pour aussi sacrés que les leurs... Que les prolétaires restent donc de dociles enfants de l'Eglise, celle-ci parut-elle leur accorder moins que les adversaires, car au lieu d'avantages excessifs mais illusoire, elle leur promet des biens légitimes et durables."

Que les révolutionnaires et les impies, les apprentis bolchévistes et les aspirants libres penseurs crient à l'ingérence du prêtre dans les questions ouvrières, les vrais catholiques, patrons comme ouvriers, savent que si le prêtre s'occupe

de ces questions c'est que le chef de l'Eglise leur en a fait un devoir.

Ce ne sont pas des plâtriers, aux deux tiers catholiques, qui ont la mission de dicter aux prêtres jusqu'où doit aller leur ministère et quelles sont les œuvres pour lesquelles ils doivent se dévouer.

Il était important, cependant, de souligner cette démarche de gens qui se disent catholiques afin de bien faire saisir la tendance de l'esprit international. Il tend à cantonner le prêtre dans la sacristie, afin de paralyser son influence et donner du champ aux agitateurs anti-religieux.

J.-Albert FOISY

## CHEZ L'ÉPICIER

Un gamin se présente :

— M'sieur, dit-il à l'épicier, 6 livres de sucre à 20 centimes la livre, combien que ça coûtera ?

— 1 fr. 20, répond le commerçant.

— Et 11 livres de riz à 30 centimes ?

— Cela fait 3 fr. 30.

— 6 quarts de haricots à 16 centimes le quart ?

— 96 centimes.

— Maintenant voulez-vous me dire le total ?

Le commerçant s'exécute et ajoute :

— Ta maman t'a donné de l'argent sans doute pour acheter toutes ces marchandises ?

— Maman ! pas du tout, ce n'est pas elle qui m'a envoyé, répond le gamin. Seulement, je ne savais pas faire mon problème, et maintenant je sais, je suis bien content.

## UN PRÉCIEUX MANUSCRIT

Parmi les trésors d'art et de littérature que l'Autriche doit restituer à l'Italie, en vertu des stipulations du traité de Versailles, se trouve l'original de l'immortel drame épique du Tasse : "Jérusalem délivrée." Le manuscrit de ce chef-d'œuvre de l'un des trois plus grands poètes de l'Italie, avait été ravi au cours des guerres austro-italiennes.

## Amour d'autrefois

**O**N vendait tout chez le père Joseph, qui venait de mourir sans enfants.

La voix aigre du notaire, la voix plus aigre du crieur, debout et gesticulant sur une table, montaient, en duo monotone, du groupe des acheteurs et des acheteuses accourus de tout le village et des villages environnants.

— A vingt sous, une fois !... A vingt sous, deux fois !... A vingt sous le lot tout entier !... A vingt sous, personne ne dit mot ?... A vingt sous, c'est bien entendu ?... Pas de regrets, à vingt sous ?...

— Vingt-cinq !...

Le lot me fut adjugé.

Pourquoi, diable, avais-je eu l'idée de jeter ce chiffre dans les enchères ?... Je n'aurais pu le dire, ma foi... Par caprice... en manière d'amusement !... Savais-je seulement ce que contenait ce "lot", un grand panier d'osier sans couvercle, tout rempli de vieilleries ?...

\* \* \*

Rentré chez moi — je veux dire dans la maison où je passe mes vacances, j'inventoriai mon emplette. Il y avait là quelques livres : un *Télémaque*, un *Bon jardinier*, *Mathilde ou les Croisades*, les *Etudes de la nature*, plusieurs almanachs, puis : un falot sans verres, une tasse en faïence à fleurs, un plat à barbe, un chandelier de cuivre, une tabatière en corne, plusieurs étuis à lunettes... et enfin un petit cadre d'ébène où, sous un verre bombé, terni, crasseux, s'arrondissait une mince mèche de cheveux bruns, courts, des chevaux d'homme...

Au dos, une inscription manuscrite, deux lignes tracées d'une plume peu savante sur le carton grenu, noirci par la poussière et la fumée. L'encre avait pâli, et j'eus peine à déchiffrer ces mots :

*Donné par Mathilde Marnotte à Rose Tissandier. Le 1er juin 1847. Prions pour lui.*

Laissant de côté tout le reste, je m'intéressai aussitôt à cet objet... Il devait avoir "une histoire"...

Mais cette histoire, qui me la raconterait ?... Le verre nettoyé ne me révéla rien autour de la mèche de cheveux collée sur un fond jaunâtre. Nulle part d'autre indication que ce que j'avais lu :

*Donné par Mathilde Marnotte à Rose Tissandier...*

Et d'abord, qui étaient ces deux personnes ? Pourrait-on me renseigner à leur propos dans le village ?

J'interrogeai la mère Renard, l'octogénaire qui, toujours assise sur le pas de sa porte, chauffait ses douleurs au soleil

— Rose Tissandier ?... Mais je l'ai bien connue, me répondit la bonne femme. C'était une vieille fille, la tante à feu le père Joseph... Je la vois encore. Elle est morte pas bien longtemps après l'année des Prussiens. Elle est enterrée tout de suite à main gauche en entrant dans le cimetière.

Je m'y rendis, et j'appris, en effet — l'épithaphe en faisait foi, — que Rose Tissandier, née en 1821, était décédée en 1876.

Quant aux Marnotte... il y avait encore des Marnotte dans le village. C'étaient les fermiers du Pré-Fontaine, la grosse maison isolée sur la route de la gare. Pas de meilleur moyen d'être "documenté" que de leur faire une visite. J'y fus sous le prétexte de commander l'envoi de quelques douzaines d'œufs.

La fermière qui me reçut était jeune : la bru. Pendant qu'elle allait voir dans la laiterie s'il lui serait possible de me donner satisfaction, j'examinai machinalement, d'un regard circulaire, la cuisine dans laquelle j'étais entré.

Et aussitôt, au mur, à droite de la cheminée, mes yeux s'arrêtèrent sur un cadre qui me parut tout semblable au mien. Je m'approchai. Pas de doute, c'étaient bien les mêmes dimensions, le même bois d'ébène, le même verre bombé, avec, au centre, disposée de la même façon, une mèche de ces cheveux bruns que je connaissais...

Mon cadre — le cadre donné à Rose par Mathilde — avait, dans la maison des Marnotte, son exacte réplique.

La voix de la fermière me tira de la surprise où cette constatation m'avait jeté..

— Voilà ! On portera les œufs demain, Monsieur... Ah ! vous regardez nos cadres !... Celui-ci ?... Ces cheveux sous un verre ? — qui n'est, ma foi, pas trop propre... il y a tant de mouches chez nous ! — Ça vient de famille, du côté de mon mari. De chez une grand'tante que je n'ai point connue, moi...

Mon beau-père vous en parlerait... Mais il ne rentrera des champs qu'à la nuit...

— Oh ! protestai-je, je... je regardais tout simplement. Je n'ai pas du tout besoin de savoir.

Je mentais. Je désirais, au contraire, beaucoup savoir. Mais une pudeur m'avait soudain retenu. A quoi bon interroger cette jeune femme ? Il était clair qu'elle ne pourrait rien m'apprendre, elle, sur Mathilde Marnotte, la "grand'tante". Quant à revenir questionner plus tard le beau-père : non. "Laissons les morts parler des morts, me dis-je... Je mènerai mon enquête tout seul. Mais il faut que je sache !... Mon cadre, qui a ici son pendant, m'intrigue de plus en plus !..."

\* \* \*

Pour savoir, donc, je retournai au cimetière. Le cimetière n'est-il pas le grand livre où le passé a inscrit sa trace, le grand livre aux pages de pierre sur lesquelles Hier essaye de se rappeler au souvenir d'Aujourd'hui, et peut-être s'est flatté de cet espoir : parler encore un peu à Demain ?...

Il ne me fallut que dix minutes de recherches pour trouver la tombe intitulée : *Famille Marnotte* ; je m'approchai tout près. Parmi d'autres noms et d'autres dates, on lisait ceci :

*Mathilde Marnotte, née le 20 février 1823, décédée le 4 avril 1883, à l'âge de soixante ans.*

Je notai ces dates. Je fis le calcul. Un premier point était établi. Au moment où Rose avait reçu de Mathilde le singulier présent, en 1847, Mathilde avait vingt-quatre ans, et Rose en avait vingt-six.

Mais les cheveux ? D'où venaient-ils ? Quel était le mystérieux personnage dont on avait eu l'idée de perpétuer doublement le souvenir, et pour qui Mathilde demandait à Rose de prier ?

Un drame intime demeurait là caché... Sans doute, l'amour d'un homme, du même homme, avait dû faire battre deux cœurs. Mais qui était cet homme ? Mais dans quelles circonstances et pourquoi cette mèche de cheveux partagée ?

L'énigme continuait de me passionner et je me jurai de la déchiffrer. Je poursuivais mes investigations toujours sans parler de leur objet à qui que ce fût. Ma curiosité n'avait-elle pas, à tout prendre, quelque chose d'indiscret ? Je voulais tenir cachés les efforts tentés pour la satisfaire.

Je scrutai le cimetière jusque dans ses moindres recoins, j'écartai de la main des touffes de buis, des branches d'arbustes, je soulevai de vieilles couronnes aux perles crissantes qui tombaient, semence inféconde, parmi les herbes folles. Ni les dalles moussues, ni les croix de fer rouillé ou de bois usé par le soleil et les pluies, ni les stèles penchantes, ni les colonnes brisées, ni les mausolées de granit, ni les humbles entourages ne me révélèrent rien de ce que je cherchais...

Une page manquait au grand-livre de pierre... une page... un nom... Le passé quelquefois veut-il donc rester muet ?

L'église scrutée à fond — tableaux, *ex-veto*, listes des "bienfaiteurs", des membres des confréries — ne m'apprit rien non plus. Le curé, nouvellement arrivé dans la paroisse, ne pouvait m'être d'aucun secours : pas même au curé, d'ailleurs, je n'aurais voulu demander de guider des recherches dont je commençais, je puis bien l'avouer, à être un peu las, quand l'idée me vint de dépouiller les registres des délibérations du Conseil municipal.

Le maire "n'y vit pas d'inconvénients".

— Ben sûr que si ça vous intéresse, vous pouvez bouquiner tout ça, me dit-il en déposant devant moi quatre grands volumes reliés en parchemin... Vous avez de quoi vous amuser !...

Je cherchai aussitôt l'année 1847 et me mis à tourner un à un les feuillets épais...

Et bientôt de mon doigt, je frappai le papier... J'avais trouvé.

A la date du 25 mai 1847, je lisais calligraphiée sans doute par l'instituteur du temps, cette *résolution* :

"Avis officiel étant parvenu, ce jour, à la municipalité de X..., du décès de Pierre-Armand Tissandier, tué par les Arabes en Algérie, il a été décidé que ladite municipalité se rendra au service funèbre, qui sera dit pour le repos de son âme, le 1er juin, en l'église paroissiale, le corps de Pierre-Armand Tissandier ne devant pas être rapatrié."

Pierre-Armand Tissandier... Rose Tissandier ! Je rapprochais ces deux noms... Et j'avais le sentiment très net que là était la clé de l'énigme.

Qu'étaient l'un à l'autre Pierre-Armand et Rose Tissandier ? Frère et sœur ? Non. Cousins — les registres de l'état civil me le ré-

vélèrent,— cousins germains. Pierre Tissandier, qui servait en Algérie, avait le même âge que Rose.

Mes déductions eurent tôt fait de reconstituer tout le roman.. Entre cousins, on s'aime... on peut s'aimer... Et Rose aimait son cousin Pierre ! Mais le cœur de celui-ci était à Mathilde Marnotte, et c'est à elle qu'en partant pour l'armée il avait laissé une mèche de cheveux, en gage de son amour constant.

Et puis, il était allé se battre contre les Arabes, et, un jour de mai, la municipalité avait reçu l'avis, l'avis " officiel ", que Pierre ne reviendrait pas...

Alors, Mathilde avait pleuré, ouvertement, à la face du village entier, et puis, devinant que Rose pleurerait aussi, en secret, elle, et non moins amèrement sans doute, Mathilde avait eu la pensée de faire à la douleur de sa " rivale " l'aumône d'un souvenir. La mèche des cheveux de Pierre avait été partagée, puis enfermée en deux cadres pareils achetés à quelque colporteur de passage.

1er juin 1847

Deux cœurs garderaient le culte du disparu... Deux âmes uniraient désormais pour lui leurs prières.

Et Rose et Mathilde avaient vécu, vieilli, sans se marier ni l'une ni l'autre.

Et puis, à leur tour, elles avaient disparu, l'une un peu plus tôt, l'autre un peu plus tard...

A présent, personne, parmi les jeunes, qui se souciât d'elles dans le village. Le père Joseph, le neveu de Rose, était mort sans héritiers directs ; après son mobilier on vendrait bientôt sa maison ! Chez les Marnotte, d'année en année, la couche noirâtre s'épaissirait sur le verre bombé du petit cadre. La jeune fermière savait encore " qu'il venait de chez la grand'tante Mathilde ", morte en 1883. Ses enfants l'ignorerait sans doute. Aujourd'hui l'indifférence, demain l'oubli...

\* \* \*

J'ai gardé le pauvre " souvenir " que le hasard avait fait tomber entre mes mains. Dans un coin de mon cabinet j'ai accroché le cadre d'ébène, et parfois, en regardant la mince boucle des cheveux du soldat tombé en Algérie, je pense à Rose, à Mathilde, à la fidélité touchante de cet amour d'autrefois...

(*La Maison*).

Pierre LADOUÉ.



PAYSAGE — Claude LORRAIN



## Les habitants de demain

C'EST LE FERMENT QUI FERA LEVER LA PÂTE

J'étais, le 28 septembre, à Cap-Santé, (Port-neuf) lors de l'exposition scolaire agricole, tenue sous les auspices, de M. le curé N. Pouliot et à laquelle était présent l'Honorable J.-E. Caron, Ministre de l'Agriculture. Tout près des jolies collections de légumes, apportées par les élèves-jardiniers, j'observais les allées et venues d'une toute petite vieille dont les yeux noirs pétillants allaient d'un exhibit à l'autre pour comparer, probablement, si les légumes des autres étaient plus beaux que ceux de son tout petit garçon qu'elle tenait par la main.

— *Vous devez être heureux des enfants qui ont bien travaillé, Monsieur l'économiste, me dit-elle, avec un air de fierté légitime. " Je vous assure que le petit, chez nous, a bien travaillé dans son carré pour l'exposition "*. J'ai répondu à la petite vieille, que les enfants comblaient nos désirs et qu'ils avaient lieu d'être satisfaits des prix obtenus pour leur bon travail. En me quittant, la vieille, me regardant avec un petit air fin ajouta : *" des enfants bien préparés pour la besogne d'habitant, c'est ça qui sera le ferment pour la pâte, quand on sera mort... !*

Jamais je n'oublierai la vieille du Cap-Santé et sa réflexion originale. Dans son langage, sans cérémonies, comme elle disait, elle affirmait une grande vérité et prouvait qu'elle a compris l'œuvre d'éducation agricole chez les jeunes, à savoir : *former une élite agricole chez les cultivateurs de demain*

M. Albert Gosselin, B.S.A., écrivait récemment :

*" Le meilleur moyen d'enrayer la désertion des campagnes, c'est de travailler à la diffusion de la science agricole dans toutes les classes de la population rurale, surtout dans le domaine scolaire ; c'est là que doit se développer le ferment destiné à la transformation de la masse du peuple. Pour en arriver là, il nous faudrait adopter, dès maintenant, une politique d'enseignement agricole propre à rendre cet enseignement systématique "*.

L'Hon. M. Caron, Ministre de l'Agriculture, au cours de son discours, à l'exposition scolaire de Cap-Santé, a fait une déclaration qui réjouira les habitants de la province et tous les gens éclairés du corps professionnel agricole. Il a fait part, (dans les grandes lignes) d'un projet futur qui lui est cher et dont il comprend l'importance : la création d'*Ecoles moyennes d'Agriculture* pour former des habitants, écoles ne ressemblant aucunement aux grands instituts agricoles (au nombre de trois) que nous avons dans la province pour former une élite d'agronomes, de conférenciers, de spécialistes, d'instructeurs, de régisseurs de fermes, etc., mais des Ecoles d'agriculture servant de complément aux écoles primaires où les fils de cultivateurs reçoivent leur première et dernière instruction, en général. Ces écoles permettraient aux fils de cultivateurs de suivre un cours pratique de deux années par exemple, où sous la direction d'éducateurs et de praticiens éclairés et renseignés, ils pourraient se former à l'administration et à la tenue intelligente d'une *vraie terre ordinaire d'habitant*. Ils apprendraient là à se former au rôle social d'une élite agricole paroissiale et à cultiver une terre économiquement sans luxe et sans frais, comme un habitant ordinaire et modèle de la région en culture. Ce serait aussi une transition entre l'école primaire et les instituts supérieurs d'agriculture où ces derniers recruteraient les meilleurs élèves. La majorité des élèves des écoles moyennes recevrait l'éducation et l'instruction propre à *faire des habitants modèles*.

Je suis persuadé que toutes les personnalités sociales, appartenant à n'importe quelle classe, ne peuvent être que favorables à cette politique qui répondrait si bien au désir de tous les cultivateurs de cette province et qui serait un des meilleurs remèdes contre la désertion des campagnes qui se fait toujours plus grandissante.

En effet, les fils d'habitant quittent la terre parce qu'ils n'aiment pas l'agriculture et parce que c'est plus payant de travailler ailleurs à la journée. En réalité ce n'est pas plus payant, (comme M. Caron le prouvait dans son discours du Cap-Santé) car les occasions de dépenses dans les centres ouvriers sont tellement nombreuses et la vie est si chère, qu'il faut y donner la majeure partie de son salaire quotidien.

Les deux remèdes seraient, je crois, de mieux faire aimer et comprendre la profession agricole à la jeunesse rurale et de lui apprendre à tirer plus de profit de la terre, sans compter qu'il faudra aussi donner à la vie à la campagne encore plus d'attrait et plus de confort.

Un bon moyen, (et un des meilleurs assurément) c'est d'instruire pratiquement, simplement et sans grands frais de culture, les fils de cultivateurs, dans une Ecole moyenne, régionale, d'agriculture, des choses du métier de leur père ; je pourrais ajouter, une culture *sans cérémonies*, mais comme les meilleurs habitants de chaque localité en font pour vivre, établir leur famille et acquérir une honnête aisance due au travail intelligent.

Dans le "Devoir" du 3 septembre, sous la signature de M. Omer Héroux, on pouvait lire à ce sujet les commentaires suivants : " Mais nous songions aux autres, à ceux que leur vocation attache spécialement à la terre, aux fils de cultivateurs. Pour ceux-là, — et notre pensée embrasse ici toute la province — pour ceux-là, qui ne verront point dans la culture, une distraction ou l'occasion d'un profit supplémentaire, mais bien l'emploi de toute leur activité, n'y aurait-il pas moyen de créer une école qui, sur place, dans des conditions d'accès facile, leur permettrait d'acquérir l'essentiel des notions et de l'expérience dont ils ont besoin ? Tant de choses déjà les sollicitent vers la ville, et le nombre de ces attractions ira grandissant avec l'industrialisation de la province, ne serait-il pas possible de multiplier les liens qui les rattachent au sol en leur aidant à faire la culture plus attrayante, plus payante ? "

En d'autres termes, n'y aurait-il pas moyen de créer dans les centres ruraux des écoles agricoles où les fils de cultivateurs pourraient recevoir, dans un laps de temps assez court et sans qu'il leur en coûte trop cher, des notions théoriques et pratiques qui leur serviraient toute leur vie, qui renforceraient les leçons prises sur la terre paternelle, qui aideraient à créer un peu partout une élite qui entraînerait et stimulerait le gros de la population agricole ? Nous avons Oka et Sainte-Anne-de-la-Pocatière, sans doute, mais la distance rend l'accès de ces deux instituts assez difficile pour la majeure partie des fils de cultivateurs ; puis, les programmes sont d'abord orientés, croyons-

nous, vers la formation de techniciens. Il convient qu'il y ait des écoles supérieures de ce genre, et qu'elles aient la plus haute valeur possible, mais — c'est du moins l'avis de spécialistes — il faudrait qu'elles soient supplémentées et complétées par toute une série d'écoles régionales. C'est à cette idée de décentralisation de l'enseignement et des connaissances agricoles que se rattache évidemment le projet d'établissement de fermes d'expérimentation régionales qu'exposait l'autre jour M. Taschereau.

Je lisais avec un grand intérêt un article de rédaction écrit par M. Auguste Trudel, dans le numéro du 23 mai, du *Bulletin des Agriculteurs*, intitulé : " Une élite agricole ". M. Trudel écrivait : " Pourquoi ne prendrions-nous pas les moyens de former d'abord, d'utiliser, d'une façon rationnelle, une élite de la classe agricole ? " Et plus loin, il ajoute : " Si l'on veut que " les fils de cultivateurs brillants qui ont, comme " ceux des autres classes de la société, le droit " indiscutable d'ambitionner un rang social " élevé, consacrent leurs énergies et leur vie " entière à la cause agricole, l'on doit nécessairement leur fournir l'occasion de satisfaire leurs désirs et de se rapprocher de leur " idéal ".

M. Trudel, termine par les réflexions suivantes qui sont à méditer, car elles renferment des idées qui ouvrent bien des horizons à ceux qui désirent sincèrement le bien de l'agriculture et qui souhaitent une solution lente mais sûre au problème de la désertion du sol :

" L'on voit d'ici les résultats merveilleux qui résulteraient de l'établissement, dans chaque paroisse, de jeunes cultivateurs instruits, éclairés et expérimentés qui s'imposeraient comme modèles à leurs concitoyens par la valeur de leurs troupeaux, par la modernité de leurs constructions, par le choix judicieux de leur outillage — facteur si important dans la solution du problème de la main-d'œuvre — par leurs travaux de culture etc., etc. Ne réalise-t-on pas la bienfaisante influence de la direction, même sourde, qu'un petit groupe de cultivateurs d'élite, dans chaque paroisse, exercerait pour la vente comme pour l'achat des choses de la terre, pour l'étude des questions de coopération, d'amélioration générale, des questions politiques qui surviennent à chaque élection et qui seraient jugées d'une manière

beaucoup plus rationnelle par un tel groupe d'hommes que par la plupart de ceux qui se présentent ordinairement pour les discuter, attendu que le jugement de ces derniers est souvent entaché d'intérêt personnel.

Nos gouvernants qui, par les temps actuels, paraissent disposés à aider l'agriculture en y attachant plus d'attraits, feraient œuvre patriotique et des plus utiles en favorisant, d'une façon immédiatement pratique, la formation d'une telle élite de cultivateurs car, à notre sens, *les destinées de notre agriculture reposent essentiellement sur la confiance du cultivateur en sa profession*, laquelle confiance ne peut naître que des résultats pratiques qu'il peut et pourra en retirer lui-même ainsi que sa famille".

C'est nous qui soulignons la dernière phrase, car l'idée qu'elle renferme est une vérité à laquelle nous n'avions peut-être (plusieurs d'entre-nous du moins) jamais pensé!

Nous avons été heureux d'entendre l'Honorable M. Caron, parler de former une élite de cultivateurs, dans notre province, par la création future d'Ecoles moyennes d'agriculture qui ont donné de si fructueux résultats dans les pays de la vieille Europe.

Le grand vieillard français, Jules Méline, l'économiste en agriculture, dont la France a bénéficié si souvent, au cours de sa longue carrière d'études, de ses vastes et si solides connaissances, disait encore dernièrement : "c'est en donnant aux fils des agriculteurs une *formation solide* de leurs devoirs sociaux et un *entraînement pratique* et raisonné des travaux du sol que nous parviendrons à transformer la masse des agriculteurs, dans l'avenir, et que nous solutionnerons, en grande partie, le problème de la désertion des campagnes".

Perdons moins de temps, concluait récemment un observateur profond de notre race, en cherchant à impressionner des cerveaux *achevés d'imprimer* et faisons porter une plus efficace propagande dans les *jeunes cerveaux*. En résumé, il est plus facile de faire quelque chose de bien avec du neuf qu'avec du vieux. De ce point de vue, l'Ecole moyenne d'agriculture paraît devoir s'imposer, comme le disait l'Honorable M. Caron.

Jean-Charles MAGNAN.

*Professeur d'Agriculture au collège de St-Casimir*

## Le meunier du Cap-Santé

CONTE CANADIEN

(Ecrit pour l'Apôtre)

**L**OUT en haut de la falaise, à l'extrémité de la pointe des Grondines, à peu près à l'endroit où se dresse aujourd'hui le clocher de la jolie église du Cap-Santé, on voyait jadis un moulin; il n'en reste plus trace aujourd'hui, même dans la mémoire des plus anciennes gens de Portneuf et nul dans la contrée ne se rappelle en avoir ouï parler, mais, s'il faut en croire la légende, le moulin existait, et il existait si bien qu'à deux lieues à la ronde on entendait son "tic tac" bruyant et que, les jours de beau temps, on pouvait presque, de la citadelle de Québec, voir tourner ses ailes gigantesques.

Le meunier était, sans doute, un homme avisé. Il avait placé là son moulin, au sommet du cap, dominant le grand fleuve argenté, pour ne pas perdre un souffle de brise. Et, de fait, que le vent soufflât de l'est ou de l'ouest, qu'il vint de l'Atlantique ou des grands lacs, qu'il eut caressé en passant les riches plaines de la Beauce ou les croupes boisées des Laurentides, toujours il rencontrait sur sa route le grand moulin du Cap Santé. Les ailes largement ouvertes du moulin s'étendaient comme des bras où le vent se précipitait et le "tic tac" rapide ne cessait ni jour ni nuit.

La nuit même, eût-on dit, le moulin était plus actif encore que le jour; et cela intrigait fort les passants qui s'arrêtaient sur le chemin en haut et en bas de la falaise, regardaient, écoutaient et s'en allaient en hochant la tête. Bien des choses, en effet, les rendaient perplexes. D'abord, de quand datait ce moulin? Nul n'eut pu le dire. On l'avait toujours vu tourner là, mais personne n'en savait l'origine, personne n'avait vu s'établir dans le pays ce grand meunier toujours silencieux et acharné à son labeur comme s'il eut été condamné à moudre sans relâche.

Et puis d'où lui venait le grain qu'il jetait sans cesse sous ses meules?

Les défricheurs n'avaient pas encore conquis sur la forêt les grands champs où murissent les moissons dorées. C'est tout juste si chacun,

autour de sa cabane ou de sa maisonnette, ensemençait de quoi récolter sa provision de l'année. Pourtant ceux qui allaient au moulin porter leur froment pour le faire transformer en farine demeuraient stupéfaits des quantités de blé qu'ils y voyaient accumulées. D'où venait tout cela ? . . .

A vrai dire, il se chuchotait de bien étranges choses et le soir, au coin de l'âtre, on parlait à demi-voix du meunier de Cap-Santé comme si l'on eut redouté de voir encore la noire silhouette allant et venant derrière les fenêtres closes, toujours chargée de sacs rebondis pleins d'un blé de provenance inconnue ou d'une farine qui s'en allait on ne savait où . . .

On racontait avoir aperçu parfois, les soirs de tempête, de mystérieux navires accoster au pied du Cap où ils déposaient un chargement de grain et prenaient la farine moulue pour l'emporter au loin ; puis ils disparaissaient et le grand moulin continuait à tourner sans s'arrêter jamais. Tout cela créait une atmosphère de crainte et ces rudes colons, ces chasseurs hardis, ces intrépides navigateurs qu'aucun danger ne faisait reculer, ne passaient pas sans un frisson auprès des grands bras de toile en mouvement ; aucun d'eux, la nuit venue, ne se fût risqué trop près du moulin que tous croyaient quelque peu ensorcellé.

Mais ce qui excitait davantage encore leur curiosité c'était le bruit de voix qu'on entendait constamment sortir du moulin, régulier, triste comme une mélodie, grave comme un psaume des morts. Le meunier, toujours seul ne pouvait que se parler à lui-même, que pouvait-il bien dire ? . . . Jean-Pierre Maheux résolut de le savoir.

C'était un drôle d'homme ce Jean-Pierre Maheux. Il avait roulé un peu partout. Né à Dunkerke, en France, il avait tour à tour combattu en Italie pour quelque obscur condottiere, navigué comme matelot sur une gabarre qui faisait la contrebande sur les côtes de Barbarie, et exercé à San Domingue la profession de boucanier. Au hasard d'un voyage il était venu à Québec et avait fini par prendre racine et par acquérir, pour le défri-cher, un coin de terre.

Il ne craignait rien et passait pour savant, ayant, disait-il, pour cousin un maître d'école.

Jean-Pierre Maheux se promit donc d'en avoir le cœur net et, certain soir très sombre,

il gagna tout doucement la porte du moulin qui ouvrait sur la falaise, par où entraient et sortaient les mystérieuses cargaisons. Profitant d'un moment où le meunier examinait ses meules et ses blutoirs, il se faufila à l'intérieur et se blottit entre deux piles de sacs. Comme d'habitude le meunier travaillait, allait et venait et comme d'habitude il soliloquait de sa voix caverneuse. Jean-Pierre écouta de toutes ses oreilles et voici ce qu'il entendit :

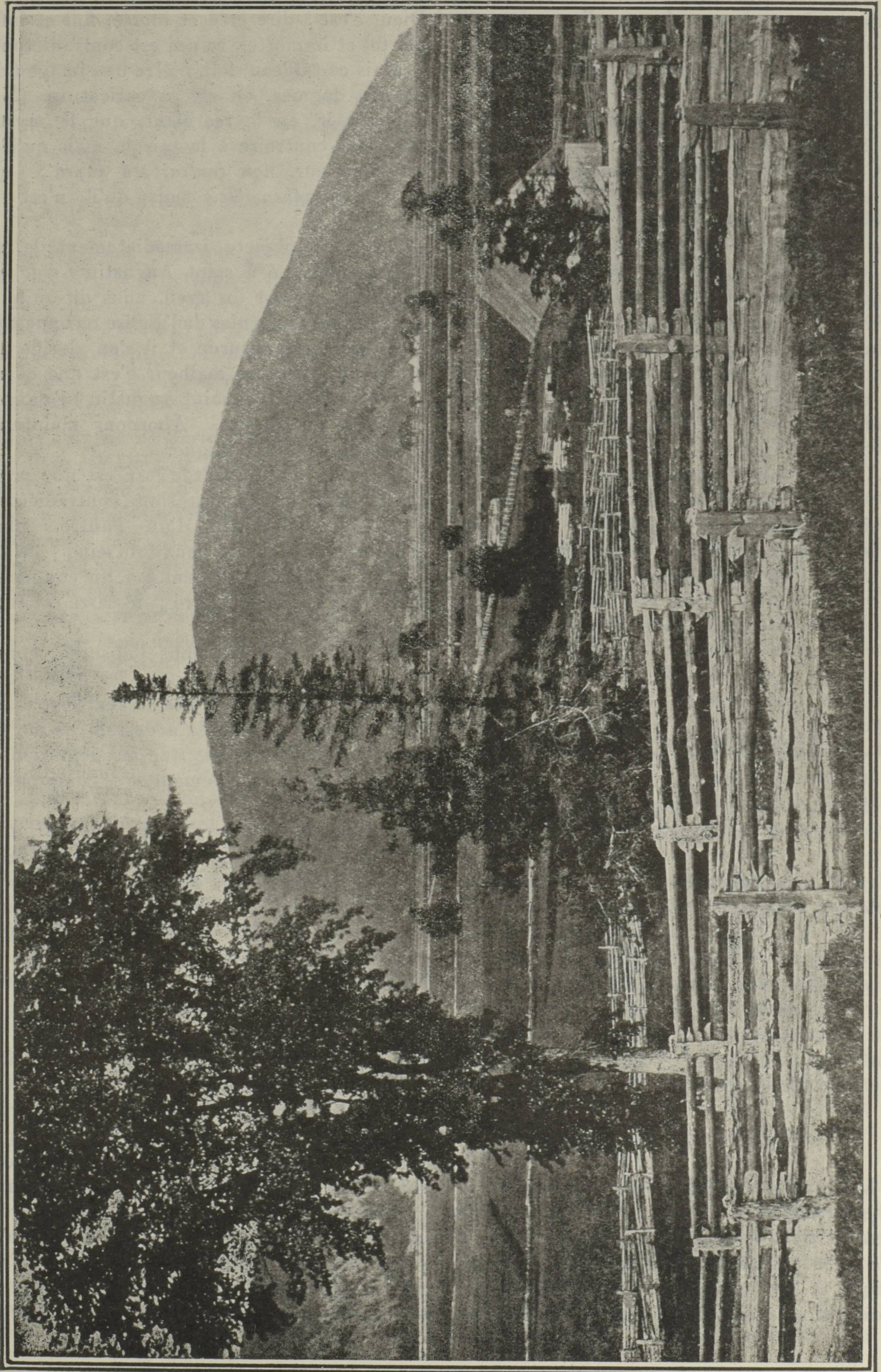
— Encore une année écoulée, et ma peine dure toujours . . . Dieu, que j'avais blasphémé, me châtie depuis des années. Dans une heure de folie je l'ai maudit ; et il m'a maudit à son tour. J'ai fui jusqu'au bout du monde sa vengeance mais partout elle m'a poursuivi. J'ai quitté l'Espagne, mon pays, j'ai parcouru l'Europe, l'Asie, l'Afrique ; des déserts où le soleil est brûlant jusqu'aux glaces du Septentrion, j'ai senti peser sur moi la main du Très-Haut. J'ai cru, sur cette terre encore ignorée, au milieu de ces forêts immenses du nouveau Monde, me mettre à l'abri de ses coups ; vain espoir ! Sa volonté m'y a désormais enchaînée et me voilà condamné à ce labeur accablant, sans cesse ni relâche.

Je n'en serai délivré que lorsque une âme généreuse intercédéra pour moi et me fera l'aumône d'une prière. Mais cette prière, je n'ai pas le droit de la demander ; il m'est interdit de raconter mon histoire et Dieu seul doit marquer l'heure de mon pardon . . .

Oh si j'avais seulement le droit de me faire un ami ! de lui confier ma peine et de lui crier mon repentir ! . . . Je lui dirais ce que je sais, et combien ma délivrance et mon trépas seraient pour le pays où je mourrais, le gage d'un immense bienfait ! . . . Qui donc priera pour moi et mettra ainsi fin à mon châtement.

— Moi ! fit Jean-Pierre Maheux, tout ému, moi à qui, sans doute, Dieu a permis de t'entendre . . . et s'agenouillant. le rude flamand fit un grand signe de croix et se mit à dire à haute voix le Pater, demandant la grâce du pénitent.

Lorsqu'il eut terminé il se releva mais le meunier qui s'était agenouillé aussi demeura immobile ; aux paroles, aux appels, aux questions de Jean-Pierre, il ne répondit pas. Un sourire de joie surhumaine illuminait ses traits émaciés ; ses yeux levés au ciel brillaient d'un reflet angélique et dans le lointain, très



LE CAP TOURMENTE

haut, tout au-dessus du moulin qui avait brusquement cessé de tourner, le colon crut entendre des voix célestes chanter un hosanna très doux.

L'heure de la miséricorde avait sonné et Dieu avait écouté la prière charitable. Le meunier du Cap-Santé avait terminé son expiation avec son existence...

Jean-Pierre Maheux sortit pour aller chercher de l'aide et ensevelir le défunt. Mais lorsqu'il revint, plus rien ne subsistait: un grand coup de vent avait enlevé sans en laisser de trace le moulin et tout son contenu; le grain lui-même était parti, emporté par l'ouragan venu du Golfe, il s'était dispersé sur les régions immenses qu'éclairait le soleil couchant.

La bonne terre vierge l'avait accueilli, et c'est de ce jour, dit-on, que le sol du Canada acquit sa prodigieuse fécondité et que Dieu, fidèle à la promesse faite au meunier du Cap-Santé, en fit un des greniers de l'Univers.

Le VIEUX MÉNESTREL.

## Le mystère et la raison

LE MYSTÈRE EST INCOMPRÉHENSIBLE, MAIS  
NON ABSURDE

Avant de prouver la révélation divine, le théologien catholique doit réfuter deux objections préjudiciables. Les adversaires de la foi la rejettent en effet à *priori* pour deux raisons, d'abord parce que son objet spécifique est le *mystère*, et ensuite parce que c'est le *dogme*. Nous verrons plus loin les griefs qu'ils invoquent contre le dogme: voyons d'abord ce qu'ils reprochent au mystère.

LE REPROCHE D'ABSURDITÉ

“ Le mystère, disent-ils, est contraire à la raison, irrationnel, absurde. La foi ordonne de croire, dans le dogme de la Trinité, que 1 égale 3, ce qui est le renversement de l'arithmétique et du bon sens; dans le dogme de l'Incarnation, que Jésus-Christ est homme et

Dieu, c'est-à-dire créé et increé, fini et infini, mortel et immortel, ce qui est contradictoire.”

Mais ce tableau, loin d'être une image fidèle de nos dogmes, en est la caricature. Nous allons voir, en le rectifiant, que le mystère n'est pas contraire à la raison, mais qu'il lui est supérieur, *non contra, sed supra*; qu'il est *incompréhensible*, mais qu'il n'est pas *absurde*.

On nous objecte immédiatement le mot célèbre attribué à saint Augustin *Credo quia absurdum*. C'est un aveu, nous dit-on! Un des plus grands génies de l'Eglise reconnaît que le mystère est absurde et il s'en glorifie! A cela il n'y a qu'un malheur c'est que ce mot ne se trouve ni dans saint Augustin ni dans aucun Père de l'Eglise. Abordons maintenant la question philosophique.

Qu'est-ce que l'absurde? C'est une proposition dont les termes sont contradictoires, c'est-à-dire s'excluent l'un l'autre, comme celles-ci: “ Deux et deux font cinq; le tout égal à la partie; l'éternité a un commencement; le cercle est carré; le carré est triangulaire...”

Il y a des degrés dans l'absurde, comme dans le beau et le sublime: les propositions ci-dessus sont des exemples de l'extrême absurdité: je les ai choisies à dessein, parce que c'est dans les extrêmes que les définitions se vérifient le plus franchement et se comprennent le mieux.

Mais le mystère ne vérifie la définition de l'absurde à aucun degré. *C'est une proposition où nous ne voyons pas comment les termes s'accordent, mais où nous ne voyons pas davantage qu'ils se repoussent*. Puisque nous ne voyons pas l'accord de ses termes, elle n'est pas perceptible à la raison, elle n'est pas sous le *contrôle de la raison*; mais puisque nous ne voyons pas non plus leur désaccord, nous ne pouvons pas dire qu'elle est *contre la raison*. S'en suit-il qu'on doive l'admettre? Nullement; tant qu'elle n'est pas prouvée, on doit rester neutre à son égard. Mais, si un être plus intelligent que nous, et dont la sincérité est hors de doute, nous l'affirme, elle doit être regardée comme prouvée par son témoignage, bien qu'elle reste incomprise en elle-même. Mais si elle n'est *ni contre la raison ni perceptible à la raison*, tout en étant vraie et indirectement démontrée, elle est *au-dessus de la raison*. Elle est incom-

préhensible, mais elle n'est pas irrationnelle : et c'est cela même qui est le mystère.

Appliquons ce principe à deux des mystères qui offusquent le plus le rationalisme. Commençons par la Trinité.

#### LE MYSTÈRE DE LA TRINITÉ

Si la foi disait : " Trois personnes en Dieu ne forment qu'une personne ", ou " trois dieux ne font qu'un seul Dieu ", elle affirmerait l'identité de 1 et de 3, c'est-à-dire de deux termes qui s'excluent ; l'identité du tout et d'une de ses parties, ce qui serait ridicule ; et l'on ne devrait pas y croire.

Mais l'Église ne parle pas ainsi. Elle dit : " Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu ; ce ne sont cependant pas trois Dieux, mais un seul et même Dieu en trois personnes ". Et cela veut dire : " Quoique chacune de ces personnes possède la nature divine tout entière, ce ne sont pas trois natures respectives, distinctes les unes des autres ; il n'y a qu'une seule nature qui leur est commune à toutes trois ".

Il est vrai, cette proposition m'étonne au premier abord, parce que je vois clairement qu'elle ne serait pas vraie pour l'homme. Dans l'humanité en effet, toute personne possède une nature complète, fermée, qui lui appartient exclusivement et ne peut être communiquée à une autre personne ; une nature qui lui est exactement coextensible, qui s'étend autant qu'elle, mais non en dehors d'elle : d'où il suit qu'une nature humaine ne peut être commune à plusieurs personnes. Cependant, même chez l'homme, nature et personne ne sont pas deux concepts identiques, et nous ne pouvons pas affirmer qu'en dehors de l'homme, dans la divinité par exemple, la personne soit exactement égale et coextensible à la nature, que chaque personne ait sa nature propre, incommunicable et qu'il y ait autant de natures que de personnes.

Par suite, si Dieu qui doit se connaître, me dit qu'en lui trois personnes ne constituent qu'une seule nature, il serait outrecoisant et insensé de le contredire, non seulement pour cette raison générale qu'il est infallible, mais pour cette raison particulière qu'il s'agit, dans l'espèce, d'un concept analogique qui doit

s'appliquer différemment au fini et à l'infini et que d'ailleurs je connais fort mal.

Lors donc que je dis : " Les trois personnes divines ne forment qu'un seul Dieu, je ne vois pas la vérité de cette proposition. Mais je n'en vois pas non plus la fausseté. Pour démontrer cette fausseté, il faudrait très bien connaître la notion de personnalité et prouver qu'elle est synonyme de nature. Or, d'une part, voilà des siècles que les philosophes se disputent sur cette notion ; on ne peut donc se vanter de l'avoir pénétrée à fond. D'autre part, il est évident que ces deux termes, personne et nature, ne sont pas identiques, sans quoi on ne les opposerait pas comme on le fait si souvent. Enfin, quelle que soit l'opinion des Écoles, il est très clair que ce n'est pas dans le même sens que l'Église prend ces deux mots et nous en parle. Donc, *au point de la simple logique grammaticale*, il n'est pas plus étrange de voir trois personnes en Dieu que trois points dans un discours et trois folioles dans une feuille de trèfle. La nature nous fournit d'autres analogies où nous voyons une pluralité se fondre en une harmonieuse unité ; telles la chaleur, la lumière, l'électricité qui nous apparaissent comme les modalités d'un même mouvement de l'éther. Ce ne sont là sans doute que des comparaisons et des analogies fort imparfaites ; le mystère de la Sainte Trinité n'est pas si simple que cela, et nous ne faisons dans ces analogies que calquer matériellement et grammaticalement sa notion : mais cette observation suffit pour renverser une objection superficielle, fondée sur l'apparente contradiction des termes.

Voici deux autres comparaisons qui feront mieux comprendre qu'une seule nature peut correspondre à trois personnalités.

Trois frères possèdent une terre d'une manière indivise : cela ne fait pas trois propriétés, mais une seule. De même le Père, le Fils et le Saint-Esprit possèdent indivisiblement la nature divine ; ce ne sont pas pour cela trois natures.

Supposons maintenant trois gaz, oxygène, hydrogène et azote introduits dans un même récipient d'un mètre cube : chacun s'y répand et occupe le récipient tout entier : cela ne fait pas trois mètres cubes, mais un seul où les trois gaz se mêlent et se compénètrent. De même chaque personne de la Trinité possède ou

occupe, si l'on peut ainsi parler, la nature divine tout entière, mais cela ne fait pas trois récipients, trois natures, mais une seule nature.

Ce sont encore là des comparaisons grossières, mais elles sont plus exactes que celle de la feuille de trèfle, car chaque foliole n'est pas la feuille entière, mais une partie, un tiers de cette feuille, tandis que chaque gaz occupe le récipient tout entier, et non pas un tiers de ce récipient : de même chaque personne divine possède non pas un tiers de la divinité, mais la divinité tout entière.

Ainsi la raison ne pénètre pas le dogme de la Trinité. L'analogie nous défend de le rejeter *a priori* comme contradictoire. Enfin l'autorité de la révélation nous prouve qu'il est vrai. C'est en cela que gît le mystère.

#### LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION

Dans le mystère de l'Incarnation, la raison intime de l'union hypostatique des deux natures humaine et divine nous échappe, mais ici encore, la distinction qui existe entre l'idée de nature et celle de personne nous permet de dire sans absurdité et sans erreur qu'en Jésus-Christ il y a deux natures en une seule personne, puisque Dieu nous l'a révélé. Si nature et personne répondaient au même concept, la nature humaine de Jésus serait inséparable de sa personne humaine, et par suite il y aurait en lui deux personnes et deux natures. Mais il n'en est pas ainsi.

Chez un homme ordinaire, chaque nature est un principe autonome d'actes qu'elle s'attribue et dont elle a seule la responsabilité. Elle constitue par là même une personne. En Jésus la nature humaine est bien un principe d'actions humaines, mais elle n'a pas son autonomie ou sa personnalité. La personne divine l'a assumée, c'est-à-dire s'en est emparée, et la gouverne.

La personnalité humaine est ainsi supprimée, et elle est remplacée par la personnalité divine. Celle-ci suffit aux deux natures et se sert d'elles pour produire deux séries d'actes distincts, les uns divins, les autres humains. S'il en était autrement Jésus-Christ ne serait pas *un*, il serait *double*. Ce serait une dualité irréductible, dans laquelle Dieu ne serait pas homme et l'homme ne serait pas Dieu. L'homme aurait souffert, mais ses mérites n'étant pas attribu-

ables à la divinité, ne seraient pas infinis et ne nous auraient pas rachetés.

Cet être double ne pourrait pas avoir un seul nom ; il faudrait un nom distinct pour l'homme, puisqu'il serait une personne distincte, et un autre pour le Dieu. Le nom de Jésus-Christ ne pourrait désigner deux êtres aussi étrangement réunis. S'il désignait l'homme, on ne pourrait lui attribuer les qualités et vertus divines ; s'il désignait le Dieu, on ne pourrait lui attribuer les souffrances humains et la lecture de l'Évangile serait d'une confusion extrême.

C'est un mystère que Jésus réunisse deux natures en une seule personne ; mais ce serait un mystère bien plus bizarre qu'il eût en lui deux personnes et deux natures : nous aurions, au lieu du Fils de Dieu incarné, un être anormal, bicéphale et j'ose dire monstrueux, deux personnes monstrueusement assemblées sous le mensonge d'un même corps et d'un même nom.

Mais il n'en va pas ainsi : l'Incarnation nous offre, dans sa mystérieuse unité hypostatique, l'harmonie et non la confusion. Comme il n'y a en Jésus qu'une seule personne qui est la personne divine, ses actes humains, ses souffrances ont un mérite infini et il a pu les offrir pour notre salut. Quand on nous dit que Jésus est à la fois créé et increé, fini et infini, mortel et immortel, passible et impassible, il n'y a là aucune contradiction, si on l'entend bien : ces attributs ne lui conviennent pas sous le même rapport, *sub eodem respectu*, ce qui serait absurde. Il est créé, fini, passible et mortel dans sa nature humaine, il est increé, infini, impassible et immortel dans sa nature divine. Que la même personne possède ces deux natures, c'est assurément un mystère, mais ce n'est pas une absurdité qu'un homme soit mortel et un Dieu immortel, et nous ne disons pas autre chose sur ce point.

#### O ALTIITUDO !

Nous venons de venger deux adorables mystères des reproches que leur jette le rationalisme. La raison orgueilleuse les accuse de folie ; mais la raison plus éclairée les justifie. N'allons pas cependant nous imaginer les avoir compris, ce serait un autre orgueil. Le mystère reste le mystère, c'est-à-dire l'incom-



préhensible, et le génie le plus puissant d'un Augustin ou d'un Thomas d'Aquin s'arrête devant lui et s'agenouille en balbutiant comme le prophète : " *A! A! A! nescio loqui!* Je ne sais pas parler, je ne sais pas penser des pensées dignes de vous, o Essence divine ! O Profondeur ! O Altitude ! O Abîme ! O sublime et impénétrable Dêité ! Je reste en dehors de vous, mais je monte la garde, et je ferme la bouche à tout insolence qui ose vous outrager. Je sais que vous n'êtes pas contre ma raison, mais je confesse que vous êtes au-dessus d'elle. Je ne puis pas vous fixer, o Soleil ! mais c'est l'excès de votre lumière qui me force à abaisser ma paupière, ce n'est pas la nuit qui vient fermer mes yeux et endormir ma raison : et ceux-là sont des ingrats qui vous accusent de haïr la lumière que vous avez créée pour nous illuminer, et ceux-là sont des fous qui vous appellent la nuit !

(*Revue des Objections*).

## LES DEUX JUIFS

Un juif arrivé reçoit la visite d'un Juif non arrivé. Le premier a huit reflets à son chapeau. Le second n'a que sa culotte reluisante.

— Mon ami, dit celui-ci au riche, je suis dans une purée extrême : fais-moi gagner quelque argent.

— Bien volontiers !... J'ai fait abattre des arbres dans mon parc, tu vas les scier.

— Et combien me paieras-tu ?

— J'ai donné 60 sous à un chrétien pour cela ; mais à toi, un coreligionnaire, je donnerai une piastre.

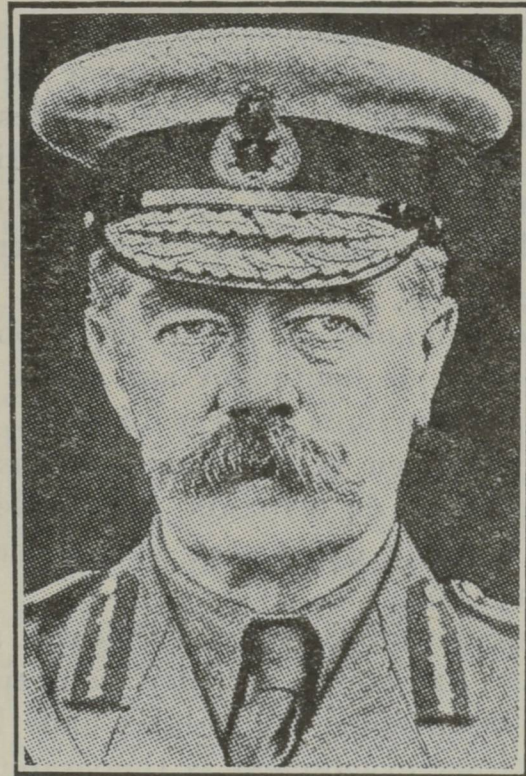
— Eh bien ! donne-moi donc 40 sous et fais scier les arbres par un chrétien ; cela ne te coûtera pas plus cher et tout le monde sera content.

Toute éducation qui n'est pas religieuse décomplète l'homme, et ne réussit tout au plus qu'à former un animal intelligent.

(*Martin*)

## La grande guerre et ses grandes figures

Par le R. P. ALEXIS, capucin



LORD KITCHENER(1)

**L** E Lieutenant-Colonel Henri-Horatio Kitchener, de l'armée des Indes, ayant pris sa retraite, acheta, par occasion en Irlande, 1847, le beau domaine de Crotter House, comté de Kerry, Munster.

C'est dans ce domaine que naquit, 21 juin 1850, Horatio-Herbert Kitchener, le grand homme dont nous allons raconter l'histoire.

Lord Kitchener eut trois frères, dont deux se distinguèrent à l'armée, et deux sœurs.

A l'âge de treize ans, il fut envoyé, par son père, chez un clergyman qui avait ouvert une école anglo-française, au Château du Grand-Clos, près Villeneuve, Suisse, où il apprit à parler parfaitement notre langue. On remarquait dès lors sa taciturnité.

Voir le *Correspondant* (10 février 1915).

En 1868, il entra à l'école militaire de Woolwick, où ses aptitudes pour les mathématiques le firent distinguer.

Son père n'habitait plus l'Irlande à cette époque. Il s'était établi en France, dans la petite ville de Dinan, Côtes-du-Nord. C'est pendant les vacances que le jeune Herbert passait chez son père que la guerre de 1870 éclata.

Aussitôt, sans consulter ses parents ni personne, n'écoutant que son amour pour la France, il s'engagea aux Gardes mobiles de la Côte du Nord, et partit dans la direction de Paris. Malheureusement, une pneumonie qui le prit à Laval et faillit l'emporter, interrompit sa carrière.

L'année suivante, il sortit de Woolwick, avec le brevet de lieutenant aux *Royal Engineers*, c'est-à-dire dans le corps du génie.

Il travaillait en cette qualité depuis trois ans aux camps de Chatam et d'Aldershot, lorsqu'un heureux événement vint déterminer son avenir, 1874.

Une association d'études bibliques s'était formée en Angleterre, et des souscriptions considérables avaient été réunies dans le but de reconstituer exactement la topographie des Saints Lieux d'après les données de l'Écriture. Le Comité du *Palestine Exploration Fund* offrit au lieutenant Kitchener, de faire partie de la mission, qui devait opérer sur les lieux. Il accepta. Les quatre années passées par lui en Palestine, lui furent précieuses ; car, en plus de ses levées topographiques, il fit une étude approfondie des langues turque et arabe. Au bout de quatre ans, 1877, muni des documentations nécessaires, il retourna à Londres et procéda à la confection d'une carte palestinienne. Ce travail délicat l'occupa toute une année et mit son nom en vedette dans les cercles spéciaux.

C'est pourquoi dès l'année 1878, il fut délégué en mission dans l'île de Chypre, récemment annexé par l'Angleterre, pour confectionner la carte et le cadastre du pays, opération qui lui valut les félicitations de Lord Derby, ministre des Colonies, 1879.

Il fut ensuite nommé vice-consul d'Angleterre en Anatolie.

Sur ces entrefaites, éclata la guerre d'Égypte.

On connaît les faits. Le Colonel Arabi pacha s'était révolté contre le Khédive d'Égypte.

Celui-ci implora la protection de la France et de la Grande Bretagne. La France se déroba, l'Angleterre, plus avisée, résolut d'intervenir. Une armée commandée par Lord Wolseley descendit en Égypte, battit Arabi à la bataille de Tell-el-Kebir, rétablit le Khédive et, sous prétexte de le protéger, s'installa dans le pays pour n'en plus sortir. Telle est l'origine du protectorat britannique, 1882. On comprend que, dans ces circonstances, un homme qui, comme Kitchener, parlait l'arabe, devint un sujet précieux. On le manda au Caire, on lui donna, avec le brevet de capitaine au service anglais, le titre de major égyptien.

Il s'agissait, en effet, d'organiser une armée égyptienne sous le commandement d'un corps d'officiers britanniques. Sir Evelyn Wood fut nommé Svidar, ou commandant-en-chef des troupes, le colonel Taylor, prit le commandement de la cavalerie, et le major Kitchener lui fut adjoint comme suppléant. Tout, d'ailleurs, était à créer.

Kitchener arrivait en Égypte dans de graves circonstances. La province de Soudan était en feu, un prophète, le Mahdi, avait fondé un vaste empire, et réuni une puissante armée de Derviches. Sous ses coups, les garnisons égyptiennes qui occupaient les bords du Nil jusqu'à sa source, aux Grands Lacs, avaient succombé les uns après les autres. Une expédition du général anglais Hicks pacha, avait été anéantie. Le brave général Gordon envoyé à Khartoum, capitale du Soudan, pour organiser la résistance, luttait désespérément contre les forces supérieures et réclamait à grands cris de l'aide. Finalement on se décida à faire quelque chose en sa faveur, mais, il était trop tard. Lorsque l'armée de secours approcha de Khartoum, elle apprit que la ville avait été capturée et que le héros avait succombé, 1884. Il fallut reprendre piteusement le chemin de la retraite.

Pendant que la timidité du gouvernement anglais était cause de tous ces malheurs, on gémissait en Égypte et l'on préparait une revanche. Kitchener et son ami, le lieutenant Rundle, qui possédait comme lui la langue arabe se déguisèrent en marchands pour espionner les tribus ; Grâce à l'argent, dont ils étaient copieusement munis, ils réussirent à semer la trahison parmi les lieutenants du Mahdi. Le voyage était terriblement péril-

leux, et Kitchener s'était muni de cyanure de potassium pour éviter la torture au cas où il fût découvert. Il exerçait, à cette époque, la charge de sous-chef du bureau d'informations, autrement dit, de Directeur du Service secret de l'Égypte. Il fut nommé lieutenant-colonel en 1885. A cette époque, écœuré des attermoiments du ministre Gladstone, il demanda son rappel en Angleterre.

Mais il n'était pas destiné à jouir de longs loisirs. A peine débarqué à Londres, il fut envoyé à Zanzibar, afin de procéder en qualité de commissaire spécial pour l'Angleterre, à la délimitation des frontières germano-britanniques de l'Afrique orientale.

Le travail achevé, il doit repartir pour l'Égypte, avec le titre de Gouverneur de Souakim, et du littoral de la Mer Rouge, 1886-1886. C'est ainsi que peu à peu, à force d'initiative, il conquérait la fortune. Pendant son séjour à Souakim, il livra au fameux chef madhiste, Osman Digma, une grande bataille, qui faillit mal tourner. Une balle lui traversa la mâchoire et le cou, ce qui ne l'empêcha pas d'opérer sa retraite en bon ordre, et de sauver son armée. On le transporta en Angleterre où les chirurgiens le guérirent. La gloire commençait à lui sourire. Il fut nommé aide de camp de la Reine, et colonel, 11 juin 1888.

De retour à son poste en qualité de Adjudant général, il prit le commandement de la 1<sup>ière</sup> brigade soudanoise et livra à Gemuisch, une sanglante bataille à son vieil adversaire Osman Digma, qu'il mit, cette fois, en complète déroute.

En août 1889, victoire de Toski, gagnée par le Svidar Grenfell, et par Kitchener, commandant de la cavalerie égyptienne.

En 1890-1890, Kitchener prit la direction de la police égyptienne. Enfin, en 1892, le Svidar Grenfell se retira et passa son commandement à Kitchener. Ce dernier parvenait au sommet des honneurs, à l'âge de 42 ans. Il avait été protégé, depuis quelques années par son vieil ami lord Cromer, agent britannique auprès du Khédive, et dictateur véritable de l'Égypte.

Chacun comprit alors, en Angleterre, que de grands événements se préparaient.

Kitchener et Lord Cromer étaient bien faits pour s'entendre, et leur gloire est égale. Ce grand soldat et ce grand administrateur furent en toute vérité, les régénérateurs de l'Égypte.

L'expédition qu'ils préparaient était une entreprise colossale. Ils prirent leur temps, et ne laissèrent rien à la fortune de ce que la sagesse humaine peut lui ravir.

Enfin, le 12 mars 1896, l'ordre vint d'entrer en campagne, Kitchener était dès cette époque, l'homme de fer qu'on a connu depuis. Il ne riait jamais, tous tremblaient devant lui, mais tous avaient une confiance absolue en lui.

Une colonne de troupes excellentes, moitié anglaises, moitié égyptiennes, forte de 11,000 hommes, remonta le Nil sur des bateaux conduits, à travers les rapides, par des voyageurs canadiens, et atteignit heureusement la station d'Akasha, à 90 milles de distance. A ce point, la navigation, trop embarrassée, cessait sur un parcours de 76 milles, jusqu'à Koshek. Kitchener fit établir un vaste camp retranché et donna l'ordre de construire une voie ferrée en plein désert. Terrible entreprise. Les Derviches se ruèrent sur les travailleurs à Ferkh ; ils éprouvèrent une sanglante défaite. La ligne atteignit enfin les bords du Nil, et, peu à peu, l'armée toute entière avec ses innombrables approvisionnements, s'y installa. Les vapeurs arrivaient, démontés, d'Angleterre.

On les remonta, et, quand tout est prêt, la marche en avant, moitié sur l'eau, moitié à pied, recommença.

L'ennemi attaqua de nouveau : il fut écrasé aux deux batailles d'Hadir et de Dongola. La province de Nubie toute entière tomba aux mains des Egyptiens.

Kitchener, devenu Sir Kitchener et commandeur de l'ordre du Bain, fit alors un voyage rapide à Londres pendant que son armée se reposait de ses rudes fatigues. Il en revient avec la permission de poursuivre sa route jusqu'à Khartoum.

Cependant, le fleuve coupé de nouveau par les cataractes, était devenu une seconde fois innavigable. Kitchener ordonna d'ouvrir une voie ferrée en ligne droite à travers le désert, sur un parcours de 230 milles. L'œuvre énorme fut confiée à un jeune ingénieur canadien, le lieutenant Girouard. Girouard réussit. L'entreprise commencée le 1er janvier 1897 était heureusement terminée dix mois plus tard, le 1er novembre.

Avant d'atteindre la ville d'Atbara, Osman Digma, le plus vaillant des lieutenants du

Prophète, livra bataille. Les Derviches étaient des héros, mais que pouvaient-ils faire contre une armée régulière et des canons ? En une heure, 3,000 hommes et 40 émirs périrent. Kitchener acclamé par ses soldats s'émut, et, " pendant un quart d'heure se montra un être humain ".

Il entra triomphant dans la ville de Berber. Il ne lui restait plus qu'à s'emparer d'Omdurman, la capitale du Mahdi, bâtie sur les bords du Nil, en face des ruines de Khartoum.

L'armée comptait 25,000 hommes, dont 8,000 anglais ; 9,000 animaux, 6 canonnières. Elle remonta le Nil avec une sage lenteur.

Devant Omdurman, les derviches l'attendaient. Le combat commença à 5.30 heures, il finit à midi. Les Arabes furent superbes, mais ils ignoraient la puissance des canons. La bataille, la boucherie d'Omdurman anéantit leur armée qui perdit 11,000 tués, 16,000 blessés et 4,000 prisonniers. Presque tous les blessés, abandonnés, périrent sur le champ de bataille. Quant aux anglais, leurs pertes, en tout et pour tout, s'élevèrent à 387. L'empire éphémère des Derviches avait cessé d'exister. Kitchener dressa son camp dans les ruines de Khartoum, et célébra un service solennel en mémoire de Gordon, 1898.

A peine arrivé à Khartoum, une fâcheuse nouvelle lui parvint. Les Français occupaient Fachoda. Il marcha aussitôt à leur rencontre avec dix vapeurs et 2,000 hommes.

Le commandant Marchand n'avait pour se défendre que 120 tirailleurs. Dans ces critiques circonstances les deux héros, au lieu d'en venir aux mains, retraitèrent avec une déférence mutuelle, et d'un commun accord, remirent à leurs gouvernements le soin de régler le différend.

La campagne du général Kitchener était d'une portée incalculable ; elle ouvrait aux Anglais la grande avenue de l'Afrique centrale et faisait entrer dans le domaine des réalités, le rêve magique de la route du Cap au Caire. L'expédition avait duré plus de deux ans, surmontant des obstacles qu'on croyait insurmontables, endurant des souffrances de tout genre, entraînant malgré eux, par la force de la discipline et le prestige d'une volonté impérieuse, des soldats musulmans qui haïssaient les chrétiens et les avaient maintes fois trahis

Cette marche épique à travers les déserts nimba d'une auréole le front de Kitchener.

La nouvelle de la prise de Khartoum et de l'écroulement de l'empire du Mahdi eut un profond retentissement dans le monde entier. En Angleterre ce fut du délire. Le général Kitchener fut reçu à Londres en triomphateur. On l'accabla d'honneurs. Le diplôme de citoyen de la Cité, la Grand' Croix de l'ordre du Bain, le titre de Lord Kitchener of Khartoum, une dotation de trente mille livres, les remerciements du Parlement, les attentions les plus délicates de la Cour, tout lui fut prodigué.

En décembre 1899, il retournait au Caire, avec la charge de Gouverneur général du Soudan et s'appropriait à faire de grandes choses en matière d'administration, lorsque une dépêche le rappela immédiatement en Angleterre. Il était décidé qu'il ne jouirait d'aucun repos sur la terre et que sa vie se consumerait en perpétuel labeur. Les choses allaient mal dans l'Afrique du Sud ; les armées anglaises avaient éprouvées de cruels revers ; il fallait envoyer là-bas de nouvelles troupes et de nouveaux chefs. Le 19 décembre 1899 parut un décret nommant Lord Roberts commandant en chef, et Lord Kitchener, chef d'état-major de l'armée britannique au Transvaal. Kitchener partit sans perdre une minute, et, le 10 janvier 1900, il débarqua dans la ville du Cap

L'espace nous manque ici, pour raconter la longue et difficile campagne qui devait se terminer par la pacification du pays. Notons simplement que Kitchener s'occupa avec sa vigueur habituelle de la réorganisation des services des transports et du ravitaillement qui étaient en complet désordre.

Lorsque Lord Roberts, après plusieurs brillantes victoires et l'occupation du pays révolté eut proclamé l'annexion des républiques du Transvaal et de l'Orange, il crut son œuvre accomplie, et reprit le chemin de l'Angleterre. Mais il était loin de compte. Il fallut un an et demi à Kitchener, qui lui succéda, pour obtenir la pacification complète, 18 juillet 1902. C'est dans cette tâche ingrate et sans éclat qu'il déploya ses dons admirables d'activité, d'énergie, de méthode et de prudence qui font de lui un administrateur hors ligne en même temps qu'un soldat.

Aussi le peuple anglais ne lui ménagea-t-il pas sa reconnaissance. Un accueil triomphal,

une dotation de 50,000 livres, et le titre de vicomte furent les témoignages tangibles de l'estime dans laquelle on le tenait.

Quelques semaines après son arrivée, notre héros bouclait de nouveau ses malles. Il était nommé, 17 octobre 1902, commandant-en-chef de l'armée des Indes.

C'est alors qu'eut lieu un grave événement dont la repercussion heureuse devait se faire sentir jusqu'à la Grande Guerre actuelle.

Kitchener, en acceptant le poste de chef de l'armée indienne n'entendait pas s'endormir dans un doux et opulent repos ; il entendait au contraire faire œuvre utile et aider au salut de l'Empire. C'est assez dire qu'il entreprit de grandes réformes, dont la première fut de secouer le joug des bureaux du Vice-Roi.

D'où un conflit avec lord Carson qui passionna l'Angleterre et qui se dénoua par la démission du Vice-Roi et par le triomphe du général.

Kitchener travailla alors en toute liberté et transforma si bien l'organisation de l'armée indienne, qu'il en fit un corps discipliné et puissant dont l'aide nous fut précieux sur les champs de bataille de la Belgique et, surtout, en Mésopotamie.

A son retour de l'Inde, 1910, on lui offrit le poste de gouverneur de Malte et de la Méditerranée, qu'il refusa, puis celui de Haut-Commissaire en Egypte, qu'il accepta. C'est dans ces hautes et délicates fonctions que la guerre le surprit.

L'Angleterre était entrée dans la lutte sans préparation préalable. Elle ne possédait qu'"une misérable petite armée" pour employer l'expression du Kaiser, elle manquait de tout. Quel serait le génie qui pourrait en temps utile, lever des millions d'hommes et en faire des chefs et des soldats, pourvoir ces hommes de l'armement nécessaire, et mener la lutte à bonne fin ? L'opinion publique n'hésita pas un instant. L'homme nécessaire était connu de toute l'Angleterre. le 6 août 1914, lord Kitchener fut nommé ministre de la guerre, on sait comment il remplit sa tâche.

Le grand homme avait prédit que les hostilités dureraient au moins trois ans. Les rieurs eurent beau jeu. Ils le traitent aujourd'hui de prophète.

La mort de Kitchener fut digne de sa vie. Il s'était embarqué, 6 juillet 1916, sur le

croiseur Hampshire, en mission mystérieuse pour Arkhangel, et la Russie. Mais les espions de l'Allemagne veillaient. Le puissant navire avait à peine atteint la haute mer, qu'une torpille sous-marine déchira ses flancs, et il s'engouffra dans l'abîme avec tous ceux qu'il portait. L'Angleterre toute entière pleura son héros. Sa mémoire ne mourra jamais.

Lord Kitchener était de taille élevée, épaissie par l'âge, d'une force peu commune et d'une santé parfaite que les fatigues d'une vie passée sous les tropiques n'altéra jamais. Une grosse moustache coupait son visage régulier. Son menton carré, ses yeux métalliques révélaient son énergie. Silencieux, grave, sévère, dans le service, il inspirait presque l'effroi. Tout pliait sous sa volonté. Dans le monde, élégamment vêtu, parfait cavalier, il représentait idéalement le type du *soldier and gentleman*. Il ne fut jamais marié.

Lord Kitchener détestait l'interview et n'aimait guère les interviewers. A son retour d'Egypte, après Ondurman, le représentant d'un grand journal américain lui remit sa carte au moment où il débarquait, lui disant : "Je suis l'envoyé de tel journal." — "Vraiment ! dit le général ; c'est fort intéressant !" et il lui tourna le dos. Pourtant, un jour, arrivant à Aberdeen il ne put échapper au reporter d'un journal local à qui son directeur avait donné l'ordre de l'interviewer coûte que coûte. Le journaliste se présenta : "Enchanté de vous voir, dit lord Kitchener ; vous connaissez bien Aberdeen ?" — "Certainement my Lord", répondit l'autre. "Fort bien. Pouvez-vous m'indiquer un bon barbier ?" Ravi, le reporter le conduisit chez le meilleur coiffeur de la ville. Lord Kitchener, barbifié, sortit avec son indicateur : "Et maintenant, my lord, dit celui-ci : "Que m'autorisez-vous à dire à mon journal ?" — "Vous direz que vous êtes le plus complaisant garçon que je connaisse à Aberdeen. Bonsoir et merci".

Le pauvre homme revint tout confus près de son directeur et lui raconta l'aventure, s'attendant à une semonce. À son heureuse surprise, celui-ci se déclara enchanté, et son journal, édition spéciale, parut avec une manchette : "Sa Seigneurie Lord Kitchener of Khartoum, feld Marshal, accorde une inter-

view à notre envoyé spécial, lire les détails". Cette petite histoire a le mérite d'être authentique.

Fr. ALEXIS, cap.

## Peinture décorative

**I**L PARAÎT que la peinture sur frimousses est plus florissante que jamais.

Jamais les marchands de fards n'avaient fait de si brillantes affaires. Les fabricant de plâtre doivent moins gagner, vu la gêne des propriétaires qui paralyse les réparations. On met plus d'enduits sur les minois que sur les immeubles.

Cette minutieuse et artistique occupation déborde largement l'enceinte close du cabinet de toilette. On se peinturlure dans la rue, dans les tramways, dans les bureaux. Tout sac à main qui se respecte renferme d'ailleurs un petit miroir propre à guider le pinceau ou la patte de lièvre dans ses judicieuses promenades autour d'un petit nez retroussé

Faut-il que la plus belle moitié du genre humain se défie de sa beauté pour y apporter tant de retouches !

A nous le carbonate de plomb, le sulfure de mercure, les drogues irritantes et les corps gras ! Va pour la restriction des pâtes qui se mangent, mais non pour celles qui s'étalent onctueusement sur un fin museau.

Cela peut faire venir des boutons, des démangeaisons. Mais qu'importe ? En joue, feu !

Voilà, certes de l'humilité, mais de la mauvaise. Mieux vaut, à certains égards, la jeune fille ou la jeune femme qui se trouve très bien comme elle est. Elle évite au moins des risques d'éruption et fait des économies de drogues pharmaceutiques.

Mais les critiques ont beau dire, ils n'ont pas plus de succès sur ce chapitre que sur celui des robes de danseuses, des talons échasses, des bas invisibles et d'autres articles de toilette imposés par la mode.

On s'est peinturluré de temps immémorial. La polychromie humaine à même été plus constante que la polychromie architecturale ou sculpturale. Durant des siècles entiers, les artistes se sont refusés, pour des raisons esthé-

tiques, à peindre la pierre. Mais jamais, dans une certaine catégorie sociale, on n'a cessé de peindre la peau.

Travail décevant, qu'il faut recommencer tous les jours ; travail que la chaleur, la transpiration, peuvent détruire une heure après qu'on a cru heureusement l'achever.

Et alors, quelle débâcle ! Pas la fonte des glaces, mais celle des pommades. Les poilus ne sont pas seuls à connaître les boues horribles du front...

On les affronte cependant, et c'est du courage. Seulement, comme pour l'humilité, ce n'est pas le meilleur.

Du reste, on prétend dissimuler. Ce qu'on obtient au moyen de l'art on prétend le donner comme l'œuvre de la nature, ce qui n'est pas toujours flatteur pour celle-ci. On cache les ingrédients qui ont servi à ce badigeonnage hasardeux. Mais on ne cache pas toujours très bien. De là l'expression : "découvrir le pot au rose". "Au rose" et non pas "aux roses", comme on écrit souvent par erreur. Surprendre ce pot, c'est mettre au jour le secret d'un teint hypocrite, et voilà pourquoi on tient volontiers sous clé ces récipients révélateurs.

Nous parlons d'hypocrisie. Chose amusante, Molière, dans son *Tartufe*, prend la défense de ces visages faux qui déplaisent au héros de sa pièce. La poète prête à la servante Dorine, qui est l'interprète de sa pensée, cette belle révolte d'indignation :

Il vient nous sermonner avec des yeux  
[farouches,  
Et jeter nos rubans, notre rouge et nos  
[mouches.

Si l'hypocrisie consiste à se mettre un masque sur la figure, c'est donc Tartufe qui la combat ici, et se sont les autres qui la défendent !

Il est vrai que le même Molière, dans le *Misanthrope*, semble railler le blanc :

... Quoi ! vous iriez dire à la vieille Émilie  
Qu'à son âge il sied mal de faire la jolie,  
Et que le blanc qu'elle a scandalise chacun ?

Mais, qu'on y prenne garde, ce n'est pas précisément au fard que s'adresse cette raillerie ; c'est à la vieillesse. Émilie n'a pas le droit de mettre du blanc, parce qu'elle est la "vieille" Émilie. Si c'était la jeune Émilie, ni Molière ni l'indulgent Philinte qui lui sert de porte parole ne songeraient à s'en "scandaliser"

Il y a des personnes qui se plaignent de ne pas avoir de veine. Les veines! mais cela s'imite. Quelques filets bleuâtres semés çà et là par le pinceau à fine pointe en simulent ingénieusement le réseau. Mais la palette de la coquetterie est plus riche encore. Partie du blanc de neige, elle va intrépidement jusqu'au noir. L'exemple vient directement des ramoneurs, qui sortent de nos cheminées avec de si belles têtes. C'est en effet, le noir de fumée qui fournit le plus clair — un clair obscur — de ces cirages luisants et sombres destinés à agrandir les accents circonflexes que la nature a posés sur nos yeux.

Il est convenu que les yeux doivent être grands, comme les pieds doivent être petits. Alors, ne pouvant accroître leur dimension, on leur fait des cadres immenses, comme un amateur qui, dans son salon veut mettre bien en valeur un tableautin de Meissonier. A la scène, cela réussit aux actrices, que l'on voit de loin. Mais gare aux lorgnettes! De près, c'est plus chanceux, et dans bien des cas, cela se voit "comme le nez au milieu de la figure". Cela peut donner un air fatal, fascinateur, magnétique, ou bien cela peut simplement donner une forte envie de rire. On passe pour une véritable héroïne romantique, ou seulement pour une charbonnière mal lavée. C'est selon la myopie et la distraction, ou au contraire l'acuité du regard et l'attention de l'observateur.

L'obligeante peinture ne se borne pas à la peau. Cils, sourcils, cheveux, rentrent dans son domaine. Nous nous souvenons d'avoir lu non sans étonnement la réclame suivante : "Teinture X pour rendre aux cheveux leur couleur naturelle." Mais la couleur naturelle des cheveux n'est-elle pas celle qu'ils ont? *Naturel pour artificiel* : voilà qui n'était pas prévu dans le *Dictionnaire des synonymes*. On dira peut-être que la réclame veut parler de la couleur *antérieure*. Mais les deux mots ne sont pas synonymes non plus. Et puis, les couleurs antérieures pouvant se subdiviser en nuances très variées, on ne voit pas comment on peut les reconstituer toutes, indifféremment avec une seule teinture.

Il faut donc se résigner à saluer des problèmes insolubles. Quel charme, par exemple, peuvent trouver les élégantes Japonaises à couvrir leurs dents d'une laque du plus beau noir?

Chez une négresse en deuil, amie de l'unisson de la tenue, la chose se comprendrait encore. Nos Occidentales, elles, pour le moment, n'ont pas entrepris de farder leurs mâchoires. Cela viendra peut-être. On se contente, à l'occasion, d'y mettre de l'or. Mais ici la raison est sérieuse et le dentiste a fait de la mosaïque utilitaire. Et puis, qui sait? avec la baisse des assignats, cette petite réserve métallique peut quelque jour représenter des millions.

Pour en revenir à la coloration du visage, il faut croire que les goûts sont bien contraires. Voici une autre réclame qui tombe sous nos yeux. Elle prône une pâte indoue "pour ne plus rougir". Elle ajoute, que, comme conséquence, l'application de la dite pâte guérit "infailliblement" la timidité.

"Plus de timides". C'est textuel. Certes : voilà un magnifique exemple de l'action physique sur le moral. La *Phèdre*, de Racine, aurait bien voulu posséder un flacon de cette drogue, elle qui disait amèrement :

Je sais mes perfidies,

Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies  
Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,  
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

Cinq francs le flacon! Pour cinq francs, Phèdre eût exterminé ses remords! Domitien, lui, s'en tirait encore à meilleur marché. Cet empereur, au dire de Tacite, ne rougissait jamais, et cela, pour une excellente raison : c'est qu'il était toujours rouge : *Sævus ille vultus et rubor, qui se contra pudorem muniebat*. C'était la méthode homéopathique.

Quoi qu'il en soit, l'homme raisonnable se demande ce qu'a de particulièrement séduisant un visage humain recouvert d'une couche quelconque d'ingrédients chimiques. Tout bien compté, il semble que la répulsion, à cette idée, doive être plus probable que l'attraction, et que celui qu'on cherche à éblouir entre tant de Pierrettes enfarinées et de tatouage à la tomate, édifié d'ailleurs sur les causes qui créent ces "faces pâles" et ces "Peaux-Rouges" ait quelque chance de "rester bleu".

G. D'AZAMBUJA

(Le Noël.)



# ÉPHÉMÉRIDES CANADIENNES

OCTOBRE 1920

1 — Le Candidat du gouvernement libéral Norris, du Manitoba, l'honorable M. Ed. Brown, l'emporte par plus de 500 voix, dans la circonscription de Le Pas, à l'élection complémentaire différée. Allan Norgrove, candidat ouvrier, adversaire du ministre, perd son dépôt.

— M. G. J. H. Malcolm, député à la Législature manitobaine depuis onze ans, et un Grain Grower en vue, accepte un portefeuille dans le cabinet Norris. Il devient ministre de l'Agriculture, en remplacement de M. Valentine Winkler, décédé. Sa réélection, dans sa circonscription de Birtle, aura lieu le 19 octobre — le 12, s'il n'y a pas d'opposition.

— D'après des renseignements qui viennent d'être publiés, le ministère des Terres et Forêts de la province de Québec aura un surplus d'un demi-million de piastres, pour le dernier exercice de ses opérations.

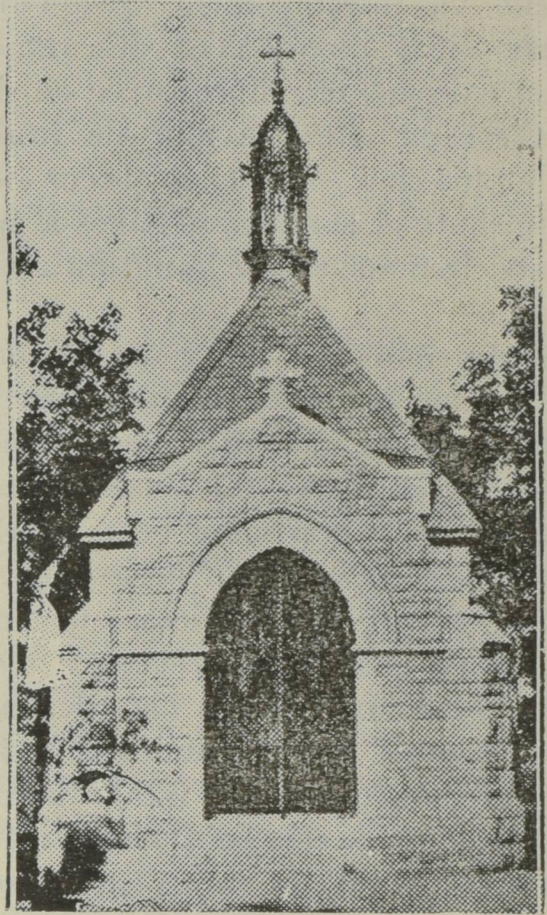
— Le Réseau National Canadien des Chemins de fer de l'État prend possession du tronçon Montmorency et Charlevoix, dont il va, dorénavant, assurer l'opération, entre St-Joachim et La Malbaie.

— Pendant que le "Nord est" soufflait avec rage sur Québec, un incendie se déclare à la toiture du Couvent de Limoilou et cause des dommages assez considérables à une partie de cette maison d'éducation.

4 — L'hon. M. J.-E. Perreault, ministre de la Colonisation de Québec, qui revient d'une tournée dans l'Abitibi, se dit enchanté des progrès faits, cette année, dans cette fertile région. La récolte de cette année est estimée à un million de piastres.

5 — M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir* de Montréal, donne une conférence à la salle Saint-Pierre de Saint-Sauveur de Québec, sur la presse catholique et nationale.

— Le Collège de Lévis fait l'inauguration d'une chapelle funéraire et d'un cimetière, pour les membres défunts de son personnel dirigeant et enseignant.



LA CHAPELLE FUNÉRAIRE DU COLLEGE DE LÉVIS

— A une séance du Cabinet de Québec, l'hon. M. Honoré Mercier, ministre provincial des Terres et Forêts, est nommé président de la Commission des Eaux Courantes, en remplacement de l'Hon. S.-N. Parent, décédé. Cette nomination n'entraînera aucun changement dans le Cabinet Taschereau, puisque M. Mercier accepte cette nouvelle position sans rémunération et qu'il reste ministre des Terres et Forêts.

7 — Un nouveau mouvement sérieux paraît s'organiser, à Montréal, pour déterminer la construction d'un second pont sur le Saint-Laurent, depuis le pied de la rue McGill jusqu'à la propriété de la Commission du port, sur la rive sud, en passant par l'île Sainte-Hélène.





L'HON. HONORÉ MERCIER, LE NOU-  
VEAU PRÉSIDENT DE LA COMMIS-  
SION DES EAUX COURANTES

9 — Des élections générales, qui ont lieu au Nouveau-Brunswick, donnent 24 sièges au gouvernement libéral, sur 48. L'opposition en a 13, les fermiers-unis 9, et les ouvriers 2. Deux ministres du cabinet Foster sont défaits : M. Murray, secrétaire provincial, et M. Tweedale, ministre de l'Agriculture.

11 — Le R. Père Benoît, jeune père franciscain de 33 ans à peine, est trouvé mort dans son lit, au couvent de Montréal, où il avait la direction de la *Revue du Tiers-Ordre*.

12 — *La Gazette officiel* annonce la réorganisation de la compagnie de pulpe Price Brothers avec un capital de \$60,000,000.

13 — On annonce que les religieuses de la Visitation ont acquis une propriété à Lévis avec l'intention d'y établir une maison de leur ordre. Ce serait le deuxième monastère de cette communauté dans notre pays, le premier étant établi à Ottawa depuis quelques années.

14 — La Commission canadienne du commerce à Ottawa interdit l'importation dans notre pays du sucre des États-Unis, qui enva-

hissait, prétend-elle, notre marché à des conditions trop faciles, et elle fixe un minimum de 21 sous la livre, pour la vente au détail. Cette mesure est vue d'un mauvais œil par plusieurs journaux canadiens.

— On annonce que le comité l'Aide à Laval a pleinement atteint l'objectif minimum qu'il s'était fixé. A la fin de la dixième journée de sa campagne active, au taux de \$100,000. par jour, il enregistre largement son million de piastres. La campagne se poursuit cependant aussi active, que si cet objectif n'avait pas été atteint.

— L'ordre de la Commission du Commerce fixant un minimum de 21 sous la livre, pour la vente du sucre au Canada, est invalidé par un arrêté du conseil fédéral.

15 — L'hon. M. G. H. Malcolm, le nouveau ministre de l'Agriculture dans le gouvernement manitobain, est réélu par acclamation dans sa circonscription de Birtle.

16 — On découvre, à Vancouver, C.-A. dans une humble demeure, un tableau de Rubens et quelques autres peintures de grand prix.

18 — On prétend avoir trouvé dans les districts du grand lac des Esclaves et du fleuve Mackenzie, dans la province canadienne de l'Alberta, de riches terrains pétrolifères.

19 — Aux élections complémentaires pour la législature de Québec, le comté de Kamouraska élit M. Nérée Morin, libéral-indépendant, par 245 voix de majorité sur le candidat du gouvernement M. Dupuis, et dans le comté de St-Maurice, on choisit M. Nestor Ricard par une faible majorité.

20 — A Toronto on célèbre avec éclat le 25ème anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr Mc Neil, archevêque du diocèse de ce nom. Ses diocésains lui offrent une bourse de \$50,000.

— En Colombie-Anglaise, le vote sur le referendum relatif aux boissons alcooliques, donne une majorité de 15,000 voix contre la prohibition et en faveur du contrôle de ce commerce par l'État. Ce vote va entraîner la dissolution de la Législature et un nouvel appel au peuple.

— Le gouvernement fédéral canadien décide de rendre permanente et définitive la suspension temporaire qu'il avait édictée de l'ordre du Tribunal du Commerce mettant l'embargo sur le sucre des États-Unis en fixant un mini-

mum de prix pour cet article, sur le marché Canadien.

— Les autorités de l'Université Laval annoncent l'ouverture de l'École Normale Supérieure à Québec, pour les premières semaines de novembre. Les professeurs seront : M. Henri Gaillard de Champris, qui enseignera la littérature française ; M. l'abbé Croissant, qui donnera le cours de littérature grecque ; M. le chanoine Lebel, qui enseignera la littérature latine ; M. l'abbé Geo. Courchesne, qui enseignera la pédagogie, et M. Michael Monaghan, qui donnera des cours d'anglais.

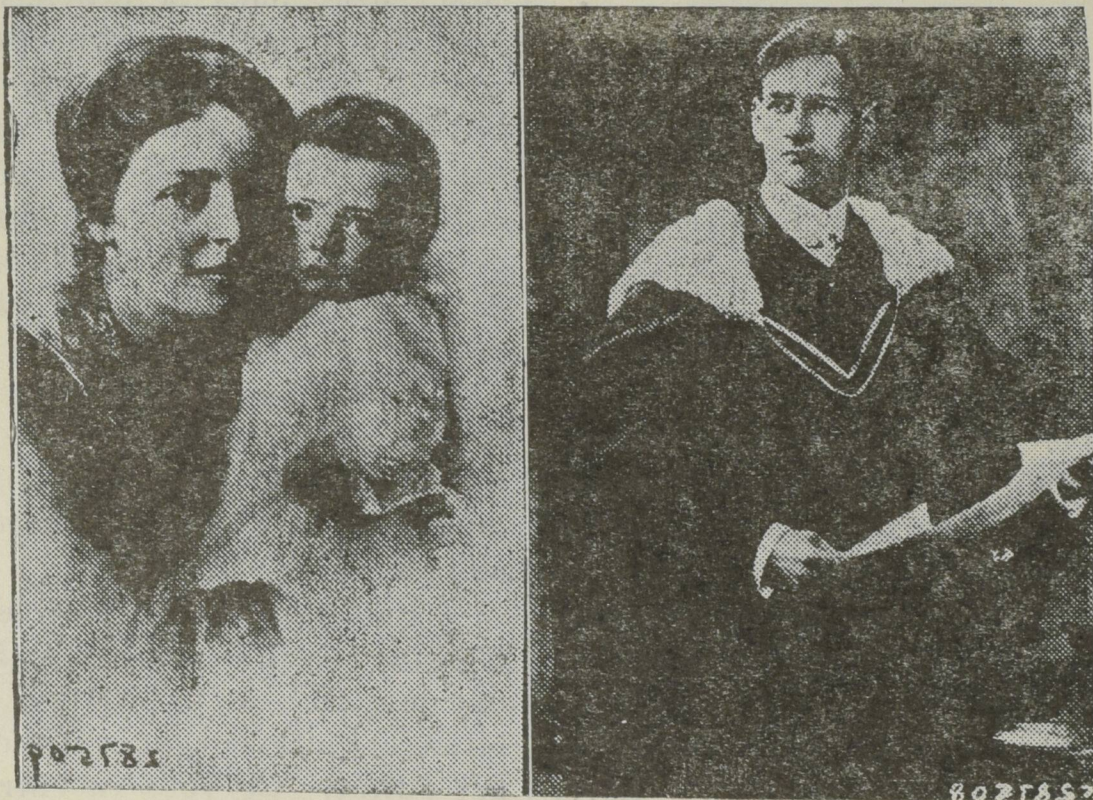
21 — Un parti d'explorateurs, envoyé par le Bureau du Travail et des Industries de la Saskatchewan, trouve du charbon, sur la rive sud du lac Wapawakka, dont ils apportent des échantillons

— La Législature de la Colombie-Anglaise est dissoute : les élections générales sont fixées au 10 novembre pour la présentation des candidats et au 1er décembre pour le scrutin.

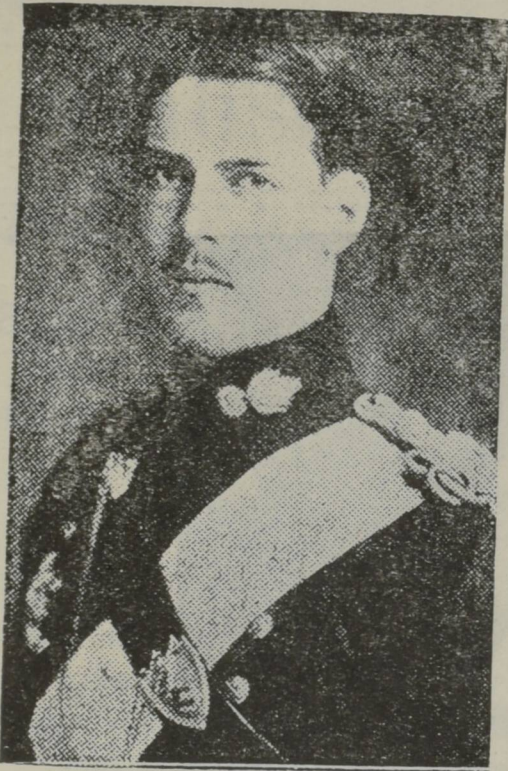
25 — La mort de M. Terence Mac Swiney, arrivée ce matin à la prison de Brixton, après 73 jours de jeûne, cause beaucoup d'émotion chez nos coreligionnaires irlandais. Dans plusieurs paroisses irlandaises du Canada, on décide de faire chanter une messe solennelle de *Requiem* pour le repos de l'âme du défunt ; à certains endroits, on tient des assemblées de protestation contre l'Angleterre.

— A l'Académie Commerciale de Québec, a lieu l'ouverture d'une exposition de Beaux-Arts. C'est la première exposition du genre tenue dans cette ville. On y remarque 692 peintures, miniatures, aquarelles et dessins, et 830 dessins venant des écoles de notre ville. Cette exposition durera une semaine.

— Dans la Saskatchewan, le Manitoba, l'Alberta et la Nouvelle-Écosse a lieu un plébiscite relatif à la Prohibition. Dans les quatre provinces, on se prononce en faveur de l'interdiction absolue du trafic de l'alcool en consommation.



LE LORD-MAIRE DE CORK, TERENCE MAC SWINEY,  
SA JEUNE ÉPOUSE ET SON ENFANT



**LE ROI ALEXANDRE DE GRECE**

26 — A l'occasion de la mort du roi Alexandre de Grèce, survenu hier soir, les Grecs de notre ville prennent le deuil.

27 — On annonce que le contrat entre le gouvernement de Québec et Pacifique Canadien pour la construction d'une voie de cette compagnie à travers le Témiscamingue Québécois, a été enfin signé.

28 — Deux jeunes religieux de la Congrégation de Ste-Croix, les frères Bertin et Ambroise disent adieux à leurs pays pour aller se dévouer à l'instruction des petits Bengalis. La cérémonie du départ, au Collège de la Côte-des-Neiges, à Montréal, est présidée par Mgr Legrand, C.S.C., évêque de Dacca, Bengale.

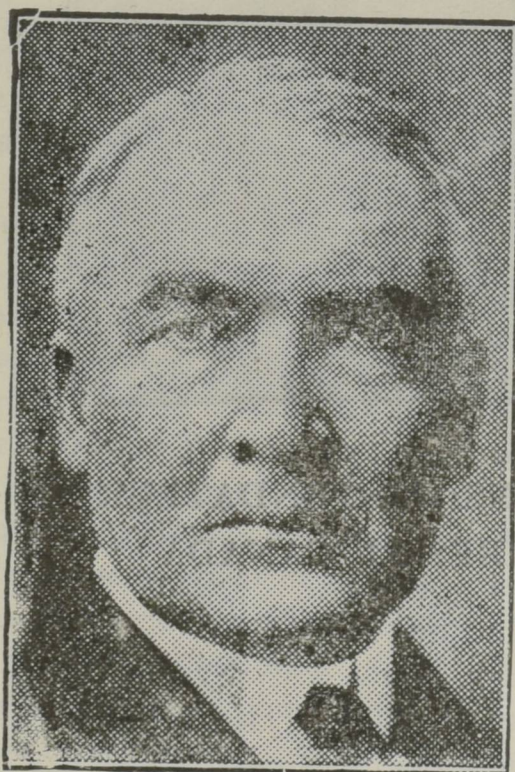
— S. G. Mgr Nicétas Budka, évêque des Ruthènes au Canada, dépose au tribunal de Winnipeg une requête aux fins d'être naturalisé citoyen canadien. La demande est référée au secrétaire d'État du Canada, de qui relèvent ces questions.

30 — L'honorable ministre des Travaux Publics à Québec, M. Galipeault, explique que le nouvel embranchement du Pacifique Canadien au Témiscamingue aura une longueur de 75 milles et atteindra les Chûtes des Quinze. Le terminus s'en trouverait ainsi à 115 milles de la jonction de Mattawa, sur la ligne principale.

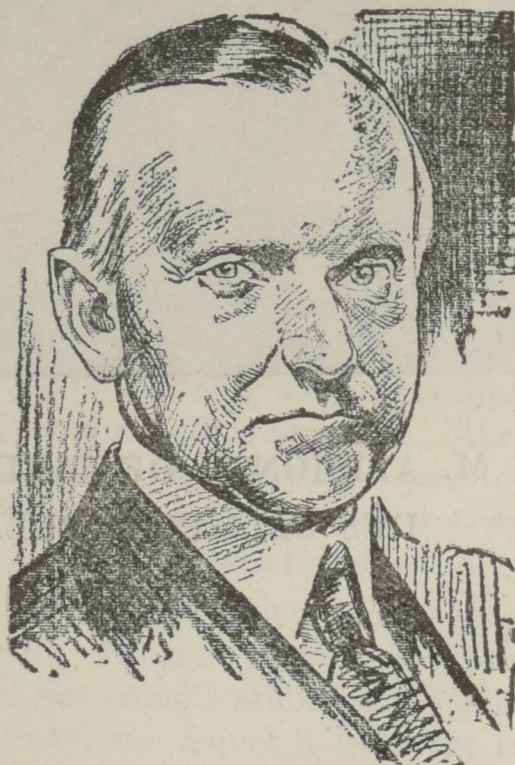
31 — Le montant des souscriptions en faveur de l'Université Laval est actuellement de \$1,322,381.91. Le nombre des souscripteurs est de 11,986.

— A sa résidence de Lévis décède M. Alphonse Desjardins, Commandeur de Saint-Grégoire le Grand, et fondateur des Caisses Populaires au Canada, à l'âge de 66 ans.

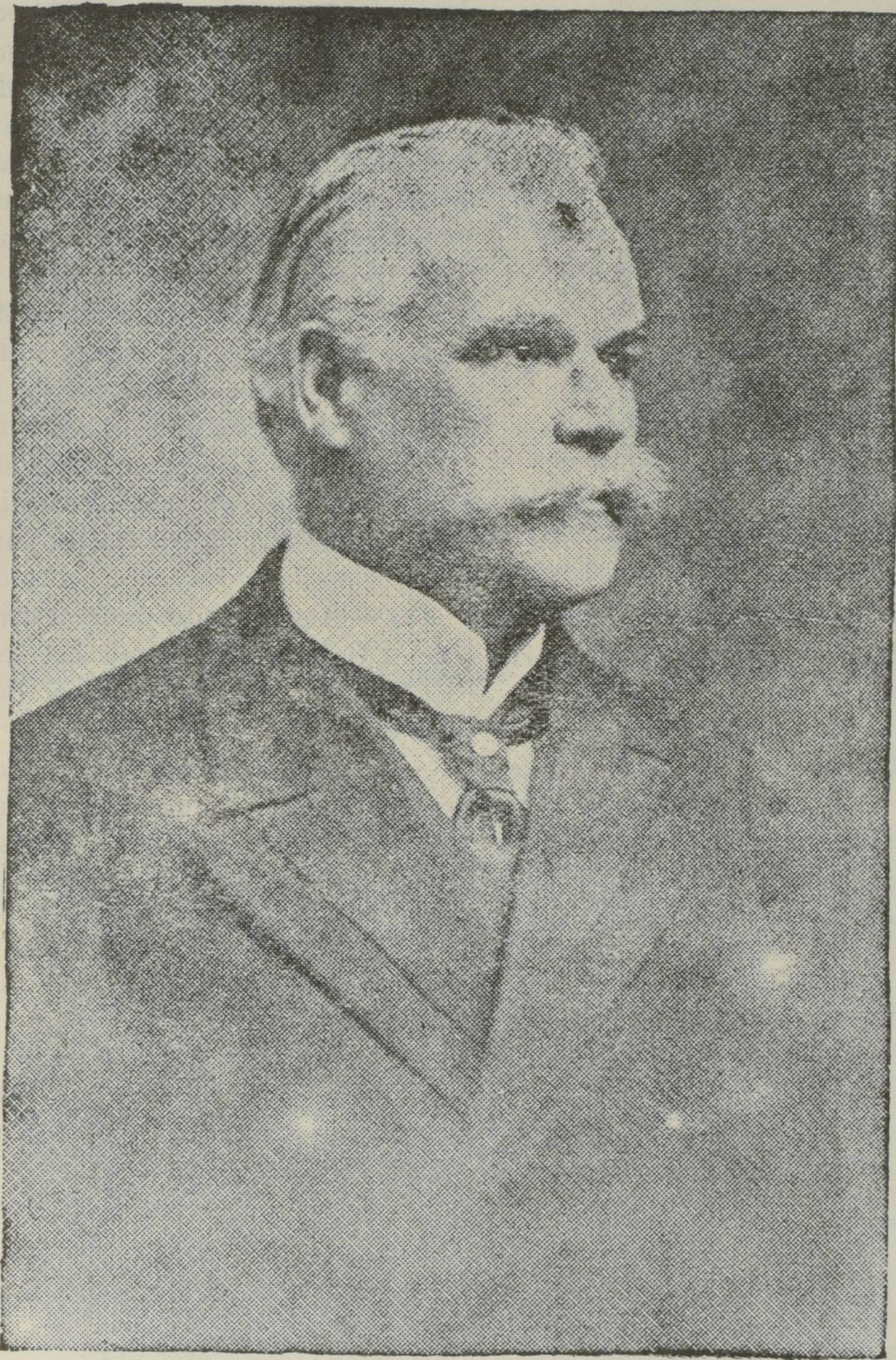
## LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS-UNIS



M. le Sénateur **HARDING**,  
républicain, le nouveau président  
des États-Unis.



M. C. **COOLIDGE**,  
républicain, élu vice-président  
des États-Unis



M. ALPHONSE DESJARDINS, LE FONDATEUR  
DES CAISSES POPULAIRES AU CANADA

# Gauseries Scientifiques

## Les maladies de l'enfance

LA SCARLATINE (suite)

*Ses complications*

**N**OUS en signalerons quelques-unes qui surviennent au cours de la scarlatine.

C'est d'abord, tout à fait au début, l'adénite sous-maxillaire douloureuse, volumineuse ; elle peut gêner l'alimentation par la dysphagie qu'elle détermine ; le cou est élargi " proconsulaire ", simule les oreillons par l'aspect, la douleur et l'élévation thermique. Cette adénite est quelquefois bilatérale, elle dure quelques jours et diminue, elle suppure rarement, mais il peut arriver qu'on soit obligé de l'inciser et de la drainer.

Au début aussi se place une complication douloureuse, le rhumatisme scarlatin. On voit apparaître des douleurs le long des membres avec prédominance aux grosses jointures, à l'épaule, par exemple, ou au genou : quelquefois, la douleur s'accompagne de gonflement et d'un peu d'épanchement séreux, puis, après quelques jours de compression, de repos et de traitement local salicylé, tout disparaît.

Les complications d'otite sont aussi assez précoces. L'enfant se plaint de souffrir des oreilles, la température monte et souvent le tympan se perforé spontanément, laissant s'écouler une quantité plus ou moins grande de pus.

Il faut parfois pratiquer la paracenthèse du tympan pour ouvrir la voie à la suppuration et calmer la douleur. Quand tout se borne à cette otite moyenne légère, les conséquences en sont peu graves ; mais la suppuration se propage souvent plus loin ; le gonflement et la douleur mastoïdienne apparaissent et nécessitent la trépanation de l'apophyse mastoïde. Ceci complique davantage la scarlatine, peut la prolonger et en modifier la terminaison.

De toutes les complications de la scarlatine, la plus délicate est la néphrite. Elle est surtout

à craindre vers la fin de la période d'éruption, et même plus tard, jusqu'à la guérison apparente de la maladie.

Pendant la maladie même elle prend parfois une forme suraiguë avec anurie, coma et mort par urémie ; plus souvent elle évolue comme néphrite subaiguë avec albumine abondante et peut alors se prolonger sous forme de néphrite chronique plus ou moins œdémateuse, avec rétention chlorurée, longtemps après la guérison de la scarlatine elle-même. Cette complication rénale est tellement à craindre qu'elle conditionne presque tout le traitement de la maladie et nécessite un examen fréquent des urines pendant les périodes d'éruption, de desquamation et même pendant la convalescence. C'est ainsi que le régime lacté absolu sera continué le plus longtemps possible, puis le régime lacto-végétarien jusqu'au vingt-huitième ou trentième jour de la scarlatine : seulement alors on reviendra au régime carné avec précaution.

Enfin, il nous faut dire un mot des angines blanches. Nous avons déjà dit que l'angine blanche pouvait constituer, à proprement parler, un véritable signe, à peine une complication de la période de début : car cette angine, pseudo-membraneuse au début, n'est jamais diphtérique.

Par contre, à la fin de la scarlatine, pendant la période de desquamation, on peut voir apparaître des angines blanches tout à fait analogues, avec fièvre, fausses membranes et adénites qui sont diphtériques et peuvent entraîner toutes les complications graves de la diphtérie véritable, croup, paralysies, etc. Elles sont alors justiciables du traitement par le sérum antidiphtérique, mais restent graves dans leurs conséquences et leur terminaison.

Le traitement même de la maladie sera assez simple. Nous ne parlons pas, bien entendu, de celui des complications, du rhumatisme, de la néphrite, sur lequel il nous est impossible de nous étendre ici, ni du traitement chirurgical de l'otite, qui relève surtout du spécialiste.

Le traitement du scarlatineux consistera d'abord à maintenir le malade dans une atmosphère chaude et bien aérée. Il faudra pratiquer une désinfection permanente et complète des voies respiratoires, en faisant absorber par le nez de l'huile ou de la vaseline balsamique, goménolée de préférence. Les badigeonnages de la gorge, les gargarismes au chlorate de potasse ou les grands lavages assureront l'antisepsie de ce côté. Quand on aura ensuite poudré le malade avec du talc pour l'empêcher de se gratter, et assuré des selles régulières, on aura fait le nécessaire au point de vue médicamenteux.

Le régime alimentaire sera peut-être le principal traitement. Pendant les premiers temps, le régime lacté exclusif sera la règle absolue et devra être intégralement continué jusqu'au dix-huitième ou vingtième jour ; à ce moment, on pourra donner des légumes, mais ne reprendre le régime carné que le plus tard possible, par crainte de la néphrite.

La convalescence est souvent longue quand il y a eu des complications. La maladie confère, en général, l'immunité : cependant, cette affirmation n'est pas absolue ; une première atteinte est bien moins souvent suivie de récurrence que pour la rougeole, et on compte les sujets ayant eu deux scarlatines successives.

Enfin, il importe d'isoler le malade pendant quarante jours au moins. La maladie est très contagieuse. On a beaucoup discuté pour savoir dans quelle mesure l'angine du début peut donner la scarlatine, et on semble aujourd'hui pencher pour accepter ce mode de contagion. Cependant, rien n'est moins sûr, et dans un milieu d'enfants, il importe d'isoler au plus tôt un sujet atteint d'angine rouge, en imminence de scarlatine : si l'isolement est bien fait, les autres sujets échapperont à la contagion.

Il est certain, par contre, que les squames sont très contagieuses et tous les moyens doivent être mis en œuvre pour empêcher ces squames de quitter la pièce ; c'est ainsi qu'on a vu la propagation se faire par des livres lus par le malade ou par des lettres écrites par lui. De là la nécessité d'empêcher ces squames comme nous l'avons déjà indiqué et de maintenir le scarlatineux isolé au moins quarante jours et plus s'il est nécessaire, pour éviter de répandre sa maladie dans les milieux scolaires principalement, où elle est à juste titre très redoutée.

## RUBÉOLE

Après la description que nous avons donnée de la rougeole et de la scarlatine, il est nécessaire de dire quelques mots d'une affection plus rare, mais qui est aujourd'hui suffisamment individualisée par les descriptions des auteurs classiques. C'est la rubéole.

La maladie se présente un peu comme la rougeole : elle débute par une angine très légère avec une éruption qui ne tarde pas à apparaître, on dirait une éruption de rougeole par son siège à la face, derrière les oreilles, et elle envahit surtout la partie supérieure de la poitrine. Plus pâle peut-être que dans la rougeole, plus limitée, plus granitée, moins étendue au reste du corps, on n'y constate pas ces intervalles de peau saine comme découpés en carte de géographie. La dissémination est atypique et fait parfois songer à une scarlatine très fruste, sans les phénomènes généraux.

Le catarrhe oculo-nasal manque, comme les hémorragies, comme la diarrhée, et la température, très peu élevée dès le début, 101° à 102°, tombe très rapidement.

La véritable caractéristique de la maladie serait dans l'adénite. On constate un engorgement ganglionnaire étendu ; au niveau du cou, des régions axillaires, inguinales, les paquets de ganglions sont gros, enflammés, douloureux. Cette adénite dure peu et ne se complique en général ni de périadénite ni de suppuration. En quelques jours tout disparaît et la maladie évolue alors comme une rougeole légère, se terminant par la guérison et permettant vers le dix-huitième ou le vingtième jour de remettre l'enfant en contact avec les autres.

Toute la discussion a porté sur le point de savoir si une semblable affection devait être considérée comme une rougeole légère, sans complication vraie, et devait par suite être déclarée comme telle et comporter les mêmes précautions prophylactiques et le même isolement, ou bien être considérée comme une maladie nouvelle, à part, véritablement autonome, comme une fièvre éruptive nouvelle.

C'est cette dernière opinion qui a prévalu, malgré la diversité des avis des auteurs les plus compétants : on doit aujourd'hui considérer la rubéole comme une affection spécialisée.

D'ailleurs, le diagnostic en sera souvent très difficile quand la poussée ganglionnaire ne sera

pas très évidente. On fixera surtout son opinion sur la bénignité de la maladie, l'absence des signes généraux, le peu de durée de la fièvre et l'aspect de guérison du malade dès le troisième jour de la maladie ; plus facile sera le diagnostic quand l'adénopathie sera importante mais il ne faut pas oublier qu'on rencontre dans la rougeole et au début de certaines scarlatines même frustes des adénites souvent d'une assez grande importance.

Une erreur de diagnostic n'aurait pas d'ailleurs des conséquences très graves. Le traitement de la rubéole ne diffère pas de celui de la rougeole bénigne, et on admet que la durée d'isolement doit être sensiblement la même dans les deux maladies.

Il est probable cependant, que la durée d'incubation n'est pas la même. On ne sait d'ailleurs si la rubéole est plus contagieuse au début ou à la fin de la maladie. Mais l'incubation serait beaucoup plus courte que pour la rougeole et n'atteindrait qu'une huitaine de jours au lieu des quatorze ou seize jours nécessaires à l'éclosion de la rougeole. Cette notion de contagion permettrait dans certains cas de fixer le diagnostic quand on sait à quel jour a pu remonter la réunion des enfants contaminés.

En somme, il s'agit là d'une maladie bénigne, confondue souvent avec la forme la plus simple de la rougeole, et pour laquelle le même traitement et les précautions identiques sont nécessaires et suffisantes.

Dr FERRAND

*Extrait du cours d'Hygiène et de Médecine de l'Institut catholique de Paris.*

#### AU CONSEIL DE REVISION, A BERLIN, PENDANT LA DERNIERE GUERRE

*Le major.*— Excellence, impossible d'accepter cet homme : il louche horriblement des deux yeux.

*Le président.*— Mais comment ! Un homme qui peut regarder à la fois vers l'est et vers l'ouest, c'est précisément ce qu'il nous faut en ce moment

## La hauteur des aurores boréales

ET L'ÉPAISSEUR DE L'ATMOSPHÈRE TERRESTRE



LES AURORES polaires, boréales ou australes, constituent un des plus majestueux phénomènes de la météorologie.

Comme on peut les apercevoir simultanément de divers points du globe très éloignés les uns des autres, on a conclu depuis longtemps que les rayons, les couronnes, les draperies changeantes des aurores étaient suspendus à une très grande hauteur au-dessus du sol, sinon la courbature de la surface terrestre les dissimulerait aisément aux observateurs très éloignés.

On pensait même jadis que le phénomène lumineux des aurores se produisait quelque part dans l'espace vide, au lieu des limites de l'atmosphère terrestre. Mais cette supposition a dû être abandonnée lorsqu'on s'est rendu compte que certaines aurores boréales visibles pendant une bonne partie de la nuit tournaient par rapport aux étoiles du ciel et avec la vitesse exacte de la rotation de la terre ; donc l'aurore est un phénomène terrestre, qu'il est naturel de localiser dans l'atmosphère, laquelle tourne aussi avec la terre.

Mais depuis 1910, nos idées sur la localisation de l'aurore polaire se sont précisées, grâce à des observations nombreuses faites en Norvège par M. Carl. Størmer, professeur à l'Université de Christiania.

Ce savant s'est appliqué, cette année-là et les années suivantes, à mesurer par triangulation la hauteur des belles aurores boréales visibles en Norvège. Voici comment il opère :

Lui et ses aides se répartissent en deux stations suffisamment éloignées : une près de Christiania et une autre située par exemple à 64 kilomètres de là et ils se tiennent en relations par téléphone. Les jours où apparaît une belle aurore, ils la photographient simultanément des deux endroits ; les plaques enregistrent aussi bien l'aurore avec ses draperies ou ses rayons, que les étoiles recouvertes par l'aurore comme d'un voile transparent.

On examine ensuite à loisir chaque couple de plaques. On reconnaît alors que sur la plaque prise à Christiania tel rayon lumineux de l'au-

rore passe à gauche d'une étoile, et que sur l'autre plaque prise à 64 kilomètres de Christiania, le même rayon passe à droite de la même étoile. On a donc les éléments pour déterminer, par les procédés de triangulation bien connus, la position d'une partie remarquable quelconque de l'aurore.

Pendant l'automne dernier, M Størmer a été favorisé par l'apparition d'aurores splendides les 4 et 17 octobre et le 16 novembre 1919 ; il prit en ces trois nuits, lui et ses aides, plus de cent paires de protographies simultanées bien réussies, les unes à 26 kilomètres d'écart, et les autres à 46 kilomètres d'écart. Il a publié lui-même dans l'*Astronomie* un certain nombre de photographies d'aurores, avec les mesures qui s'en déduisent.

Par exemple, l'aurore du 4 octobre 1919, montra un immense rayon lumineux de 270 kilomètres de hauteur, qui se tenait au zénith d'un point situé à peu près au nord de Christiania, à 300 kilomètres de cette ville. La base du rayon était à 140 kilomètres du sol, de sorte que le sommet de cette haute colonne lumineuse atteignait une altitude de 410 kilomètres au-dessus du sol. Il en résulte que l'épaisseur de l'atmosphère terrestre dépasse 400 kilomètres. C'est beaucoup plus qu'on ne croyait jadis. Au reste, cette constatation n'est pas pour encourager l'ambition des aviateurs, car à ces altitudes l'atmosphère terrestre est assurément si raréfiée, qu'elle est comparable au vide de la machine pneumatique et incapable donc de soutenir les avions et les ballons.

Le soir même, deux heures plus tard, une immense draperie lumineuse ondulait sur la Norvège, au dessus de Trondhjem et de Christiania, où se tenaient une partie des observateurs. Des mesures faites sur les photographies, il résulte que la base très brillante de la draperie était à 97 kilomètres au-dessus du sol.

Le 17 octobre 1919, une belle draperie d'aurore fut vue de Christiania et de l'autre station, se projetant au-dessous de la Grande-Ourse, avec un grand rayon qui montait presque verticalement. Ce rayon, qui fut mesuré avec précision, avait 170 kilomètres de hauteur et sa base se tenait à 100 kilomètres du sol, à peu près au-dessus de la ville de Namsos, située à 550 kilomètres au nord de Christiania.

Les années précédentes, M. Størmer a mesuré des aurores boréales qui descendaient plus bas, certaines jusqu'à 40 kilomètres du sol.

\* \* \*

Quel est le mécanisme des aurores polaires ?

Elles sont dues à une illumination électrique des gaz raréfiés de la haute atmosphère.

Qu'est-ce qui provoque l'électrisation ?

La cause de cette électrisation est à chercher dans les accès de fièvre magnétique et électrique du soleil.

Cette année, une grandiose aurore boréale a été vue de Paris, dans la nuit du 22 au 23 mars. Or, depuis quelques jours, le soleil tournait de notre côté un immense groupe de taches. La coïncidence entre l'apparition des taches solaires et celle des aurores boréales ou australes de la terre n'est pas fortuite. Ce sont bien les crises solaires qui produisent l'illumination de l'atmosphère au voisinage des pôles, ainsi que les courants électriques terrestres qui gênent et interrompent parfois durant des heures les transmissions télégraphiques.

Une tache solaire est un tourbillon gazeux brassant l'atmosphère incandescente de l'astre ; il s'en échappe des corpuscules d'électricité qui voyagent dans l'espace. Le globe terrestre étant magnétique, recueille une partie de ces corpuscules d'électricité et les canalise aux voisinage de ses pôles magnétiques. Aussi, les aurores sont dues à une fine pluie de particules d'électricité échappées à l'atmosphère brûlante du soleil et rendant lumineuse les gaz raréfiés de la haute atmosphère terrestre.

B. LATOUP

(*La Croix*)

Le père de Fred, qui est explorateur, a ramené d'Afrique un petit nègre païen qu'il veut faire baptiser et instruire. Fred commence lui-même l'éducation de son petit compagnon à l'aide d'une grande histoire de France en images.

— Les Français, dit-il, descendent des Gaulois.

— Nous autres, fait fièrement le petit nègre, nous descendons du soleil !

— Ah ! fait Fred suffoqué, les jours d'éclipse, alors !...



# Goin de l'Ouvrier

## Le rôle social de l'État

### III. — CONCOURS GÉNÉRAL ET MÉDIAT

**O**UVRONS l'encyclique *Rerum Novarum* à l'endroit même où le Saint-Père, après avoir exposé d'une façon magistrale l'influence nécessaire et prépondérante de l'Église dans la solution des problèmes sociaux, déclare cependant qu'il faut de plus, recourir aux moyens humains. L'emploi de ces moyens n'est-il pas conforme à la manière dont Dieu, dans sa suprême sagesse, gouverne le monde, associant à sa providence tout ce qui peut servir ses vues et contribuer à exécuter ses desseins ?

Léon XIII se tourne vers la puissance humaine la mieux armée pour les luttes extérieures et que sa nature même destine à une œuvre de collaboration avec l'Église. Il se demande ce que l'on peut attendre, pour la paix et la restauration sociale, de l'État. Et " par État, prend-il soin d'ajouter, afin d'élever la question au dessus de toutes les dissidences et de toutes les contingences politiques, par État nous entendons ici non point tel gouvernement établi chez tel peuple en particulier, mais tout gouvernement qui répond aux préceptes de la raison naturelle et aux enseignements divins ". (1)

Quelle est donc la part d'action dévolue, dans le domaine ouvrier, aux gouvernements politiques dignes de ce nom ?

" Ce qu'on demande d'abord aux gouvernements, répond le Pape, (2) c'est un *concours d'ordre général*, qui consiste dans l'économie tout entière des lois et des institutions. "

Léon XIII, en philosophe très éminent qu'il est, ramène ainsi la question sociale à cette autre question, antérieure et primordiale, de l'organisation et du gouvernement de la société d'après les principes chrétiens. (3) La grande

politique, celle qui s'apparente à la vertu de prudence, celle où se révèle l'esprit clairvoyant et le génie constructeur des hommes d'État, regarde plus haut que le simple succès électoral ou l'habile manœuvre parlementaire. Elle n'est mue ni par l'erreur, ni par le préjugé, ni par la convoitise. Elle s'applique à établir sur des bases solides des institutions saines et fécondes, à soutenir et consolider celles que la nature et Dieu ont créées, à gouverner et activer le mécanisme économique par des lois sages, des mesures pleines de sens et d'opportunité, d'où découle spontanément le contentement public et la prospérité nationale.

Placez à la tête d'un pays des hommes ornés des plus hautes vertus civiques, et profondément pénétrés du sentiment de tous leurs devoirs. Que ces chefs entourent de toutes les faveurs, et appuient de toute la force de leur autorité, les trois institutions les plus essentielles à la vie d'un peuple : l'Église du Christ, la famille chrétienne, et l'école chrétienne ; que, par leurs soins, la religion soit honorée, soutenue, pratiquée ! que la justice préside à la confection des lois, au fonctionnement des tribunaux, à la rédaction des contrats, à la répartition des charges publiques ; que la loi morale, faite d'équité, de probité, de bienveillance, de renoncement, régisse tous les rapports sociaux ; qu'un élan vigoureux soit imprimé à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à tout ce qui peut accroître le bien-être privé et la richesse publique ; en un mot, que la société soit gouvernée d'après des principes d'ordre et des idées de progrès, et toutes les classes sociales bénéficieront, chacune selon son rang et ses besoins, de cette œuvre commune de discipline accomplie et d'initiative par un gouvernement éclairé.

Des conflits sociaux pourront encore surgir : notre nature déchue en porte partout le germe. Mais " il est évident, selon la remarque de Léon XIII, (1) que plus se multiplieront les

(1) *Encycl. Rerum Novarum.*

(2) *Ibid.*

(3) Voir l'admirable encyclique *Immortale Dei* (1 nov. 1885), sur la " Constitution chrétienne des États ".

(1) *Encycl. cit.*

avantages résultant de cette politique d'ordre général, moins on aura besoin de recourir à d'autres expédients pour remédier à la condition des travailleurs ”.

## IV

## CONCOURS IMMÉDIAT—SES MOTIFS

Le souci des intérêts généraux de la société entraîne donc chez les gouvernants, à l'égard des problèmes ouvriers, une action indirecte et *médiate* d'une très grande valeur.

Mais il y a plus.

Les hommes qui ont assumé le rôle et les responsabilités du gouvernement, doivent avoir l'œil ouvert sur toutes les classes et toutes les organisations sociales, et pourvoir directement, *immédiatement*, aux besoins de chacune d'elles, selon ce que requiert la justice distributive. Saint-Thomas(1) appelle de ce nom cette forme particulière de la justice qui se distingue de la justice légale, par laquelle les lois s'adaptent, comme le demande la raison naturelle, aux exigences du bien commun ; qui se distingue, en outre, de la justice commutative, d'où relèvent les rapports juridiques des citoyens entre eux ; et qui a proprement pour objet de répartir d'une façon équitable et proportionnelle, entre toutes les catégories de citoyens, les biens et les services sociaux.

En vertu de ce principe de juste équilibre, l'État doit sa protection et son assistance directe non seulement aux classes riches, mais encore aux classes indigentes qui sont comme les premières, “ du nombre des parties vivantes dont se compose, par l'intermédiaire des familles, le corps entier de la nation ”,(2) qui forment même dans plusieurs milieux le plus fort contingent de la population. “ Comme il serait déraisonnable, déclare le Pape,(3) de pourvoir à une classe de citoyens et d'en négliger l'autre, il devient manifeste que l'autorité publique doit prendre les mesures voulues pour sauvegarder les intérêts et procurer le salut de la classe ouvrière.”

Ce devoir de justice distributive s'impose rigoureusement à la conscience de ceux qui gouvernent. Léon XIII le place au nombre de

leurs plus nécessaires obligations, et il condamne par là même, avec autant d'énergie que de vérité, toutes ces lois d'exception qui profitent surtout au petit nombre, toutes ces mesures odieuses par lesquelles s'enrichissent, au détriment de la masse du peuple, certaines castes privilégiées et parasites.

La politique de classes, quelle qu'elle soit, constitue pour la société un danger véritable. Et ce danger ne peut être conjuré que par une juste conception de l'État et de ses devoirs, par un sens patriotique élevé, par un religieux respect des droits d'autrui, droits de personnes, droits de profession, droits de culte, droits de langue, enfin par une représentation parlementaire efficace de tous les intérêts essentiels de la nation.

Léon XIII, en parlant de la sollicitude dont il convient que les chefs politiques enveloppent, sans parti pris, toutes les classes sociales, ne veut pas qu'on se méprenne sur le sens exact de cet énoncé. Loin de lui, certes, l'idée qu'il y ait lieu de combattre et de chercher à niveler cette hiérarchie des rangs, cette inégalité de conditions sans laquelle “ une société ne peut ni exister ni être conçue ”. (1) Ce serait là une prétention funeste, contraire aux principes philosophiques les plus certains, entachée tout à la fois d'utopie et d'anarchie. Il y a, dans tous les pays, une catégorie d'hommes que leurs fonctions placent inévitablement au-dessus des autres citoyens. “ A tout prix, il faut des chefs qui gouvernent, qui fassent des lois, qui rendent la justice, qui enfin, de conseil ou d'autorité, administrent les affaires de la paix et les choses de la guerre. Que ces hommes doivent avoir la prééminence dans toute société et y tenir le premier rang, personne n'en peut douter.”(2) La raison donnée par le Pape est claire. C'est que ces dignitaires de l'État ont pour mission propre et directe de travailler de la manière la plus excellente et la plus effective, au bien commun. Aussi leur doit-on dans l'ordre civil, la plus grande somme de respect ; et il est juste que leur œuvre soit reconnue par une rémunération proportionnée à son importance.

Toutefois, d'autres classes d'hommes apportent aussi à la société leur travail, leur dévouement, leur part de services, et contribuent,

(1) *Som. théol.* II-II, Q. LVIII et Q. LXI.

(2) *Encycl. cit.*

(3) *Ibid.*

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

quoique par des moyens moins directs, et dans une mesure moins appréciable, au bien-être commun. Toutes les organisations utiles, toutes les professions honnêtes, toutes les industries et toutes les entreprises suscitées par un vrai besoin social et une saine raison économique, sont dignes de protection et d'encouragement.

“ Sans nul doute. — et ces paroles du pape Léon XIII(1) valent d'être particulièrement notées, — sans nul doute le bien commun dont la réalisation doit avoir pour effet de rendre les hommes meilleurs, relève principalement de l'ordre moral et de la vertu.” Nous ne saurions donc dire trop haut, ni trop souvent répéter, que les foyers de culte et de doctrine qui tendent à développer parmi les citoyens l'esprit religieux, à exhausser le niveau de la moralité privée et publique, à mettre dans l'âme du peuple plus de foi, plus de lumière, plus d'honnêteté, plus de charité, plus de justice, font une œuvre excellemment sociale, et que les chefs d'État sont tenus de seconder l'effort de ces institutions par tous les moyens dont ils disposent. Rien n'est plus contraire aux intérêts fondamentaux de la société qu'une politique de défiance envers l'Église, de complaisance envers l'école neutre, le divorce, et tout ce qui peut entamer les croyances et les bonnes mœurs. C'est par sa culture morale qu'une nation monte dans l'échelle des peuples.

Néanmoins, ce serait fort mal comprendre la pensée de l'Église que de lui attribuer, pour les richesses matérielles, un mépris qui en interdise la poursuite. “ Dans une société bien constituée, enseigne le Pape,(2) il doit se trouver encore une certaine abondance de biens extérieurs, dont l'usage est requis pour l'exercice de la vertu.”(3) Si un homme, en effet, peut s'élever, dans le plus complet dénuement, à la plus haute sainteté, il n'en est pas moins vrai que les familles dont les peuples se composent, que les œuvres d'ordre moral, intellectuel et religieux, dont ils sont le plus justement fiers, ne sauraient se soutenir sans appui financier, sans ressources terrestres. Or, poursuit Léon XIII,(4) “ de tous ces biens matériels, le travail de l'ouvrier, travail des champs ou

travail de l'usine, est une source souverainement féconde et nécessaire. On peut même dire en un sens très vrai (puisque le capital n'est que du travail accumulé ou transformé) que le labeur ouvrier jouit d'une telle efficacité qu'en lui réside l'unique instrument de la prospérité économique des nations”. Conséquemment, l'équité basée sur les services rendus, demande “ que l'État se préoccupe des travailleurs et fasse en sorte que, de tous les biens qu'ils procurent à la société, il leur revienne une part convenable, comme l'habitation et le vêtement, et qu'ils puissent vivre au prix de moins de peines et de privations. D'où il suit que l'État doit favoriser tout ce qui, de près ou de loin, paraît de nature à améliorer leur sort.”(1)

A ce motif de reconnaissance et d'équité, s'ajoute celui de l'intérêt propre, des avantages de paix, de sécurité, de puissance productive, qu'assure à la société une classe ouvrière satisfaite. L'angoisse qui, à l'heure actuelle, étreint le monde, la vague prolétarienne qui le secoue et menace de le submerger, montre bien comme Léon XIII voyait juste, lorsqu'il disait il y a déjà près de trente ans : “ Cette sollicitude de l'État pour les travailleurs, bien loin de préjudicier à personne, tournera au profit de tous ; car il importe souverainement à la nation que des hommes qui sont pour elle le principe de biens indispensables ne soient pas continuellement aux prises avec les horreurs de la misère.”(2)

Le Pape, poussant plus loin sa pensée, sans sortir des cadres de la justice distributive qu'il a prise pour base de son argumentation et qu'il doit se proportionner aux besoins, trouve dans l'indigence de certaines classes du peuple un motif pour l'État de s'intéresser aux ouvriers. “ Dans la protection des droits privés, écrit-il,(3) le gouvernement doit se préoccuper, d'une manière spéciale, des faibles et des indigents. La classe riche se fait comme un rempart de ses richesses et a moins besoin de la tutelle publique. La classe indigente, au contraire, sans richesse pour la mettre à couvert des injustices, compte surtout sur la protection de l'État. Que l'État se fasse donc, à un titre

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

(3) S. Thomas. *Du gouvern. des princes*, I, c. 15. Cf. h. Pcrin. *De la richesse dans les sociétés chrétiennes*.

(4) *Encycl. cit.*

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

tout particulier, la providence des travailleurs, qui appartiennent à la classe pauvre en général.”

Depuis que ces paroles ont été écrites, nous savons que des associations ouvrières, aussi nombreuses que puissantes, se sont constituées, et que le travail ainsi organisé dispose, pour la défense de ses droits et de sa cause, d'une force considérable qui jusque là lui manquait. D'autre part, la force patronale s'est elle-même accrue, soit par le groupement des intérêts, soit par le grossissement des fortunes ; et il semble que, somme toute, l'argument de Léon XIII garde, en grande partie, sa valeur.

Louis-Adolphe PÂQUET, *ptre.*

(*La Vie Nouvelle*).

## Le savoir-vivre

### SUR LA RUE ET EN VOYAGE

**B**ON nombre de nos lecteurs et lectrices nous questionnent sur la manière de se conduire dans le monde dans les différentes situations où ils peuvent se trouver. Nous allons, aussi souvent que la place dans la revue nous le permettra, leur donner les règles qu'ils pourront suivre, avec la certitude de ne jamais manquer au savoir-vivre en société.

Parlons aujourd'hui de la tenue dans la rue.

Un homme doit céder le haut du trottoir (le côté des maisons) à un homme plus âgé, à une femme ou même à une jeune fille. Si le trottoir est occupé par d'autres de ces personnes qui vont le croiser, cet homme doit descendre du trottoir pour les laisser passer. Les jeunes gens, quel que soit leur sexe, agissent de même à l'égard d'une personne plus âgée.

Il peut arriver qu'involontairement on bouscule quelqu'un dans la rue ou dans un lieu public ; on s'en excusera respectueusement aussitôt. C'est en effet une preuve de raffinement que de témoigner de la politesse et des égards à tout le monde, que de donner ainsi à autrui l'impression qu'on a de lui une idée avantageuse ou que de lui reconnaître ses mérites.

Dans la rue, on donne la place d'honneur aux personnes qui y ont droit : parents, supé-

rieurs, femmes, dans l'ordre suivant : la droite si l'on est deux ; le milieu, puis la droite si l'on est trois : les deux du milieu de droite et la droite, si l'on est quatre, et ainsi de suite.

Un homme ne salue une femme sur la rue que si celle-ci lui adresse d'abord le salut. Il ne s'arrête pas brusquement sur la rue devant une femme à qui les convenances lui permettent de parler ; il la saluera respectueusement et continuera d'avancer, quitte à revenir sur ses pas et même à se détourner de son chemin pour accompagner la personne, après l'avoir abordée et sans l'importuner par une trop longue compagnie.

Les jeunes gens doivent être circonspects dans la rue. Un jeune homme ne doit pas obliger une jeune fille à le saluer, et celle-ci ne l'y conviera la première que si leurs familles sont en grandes relations. L'un et l'autre ne perdront jamais de vue que la bonne renommée d'une jeune personne vaut plus qu'une fortune, et que le monde trouve souvent du mal où il n'y en a pas. Donc grande réserve.

C'est également manquer aux plus élémentaires convenances, que de chanter, chantonner, siffler, gesticuler d'une façon ridicule, parler fort, rire aux éclats. Ces travers doivent également être évités en chemin de fer et en tramway.

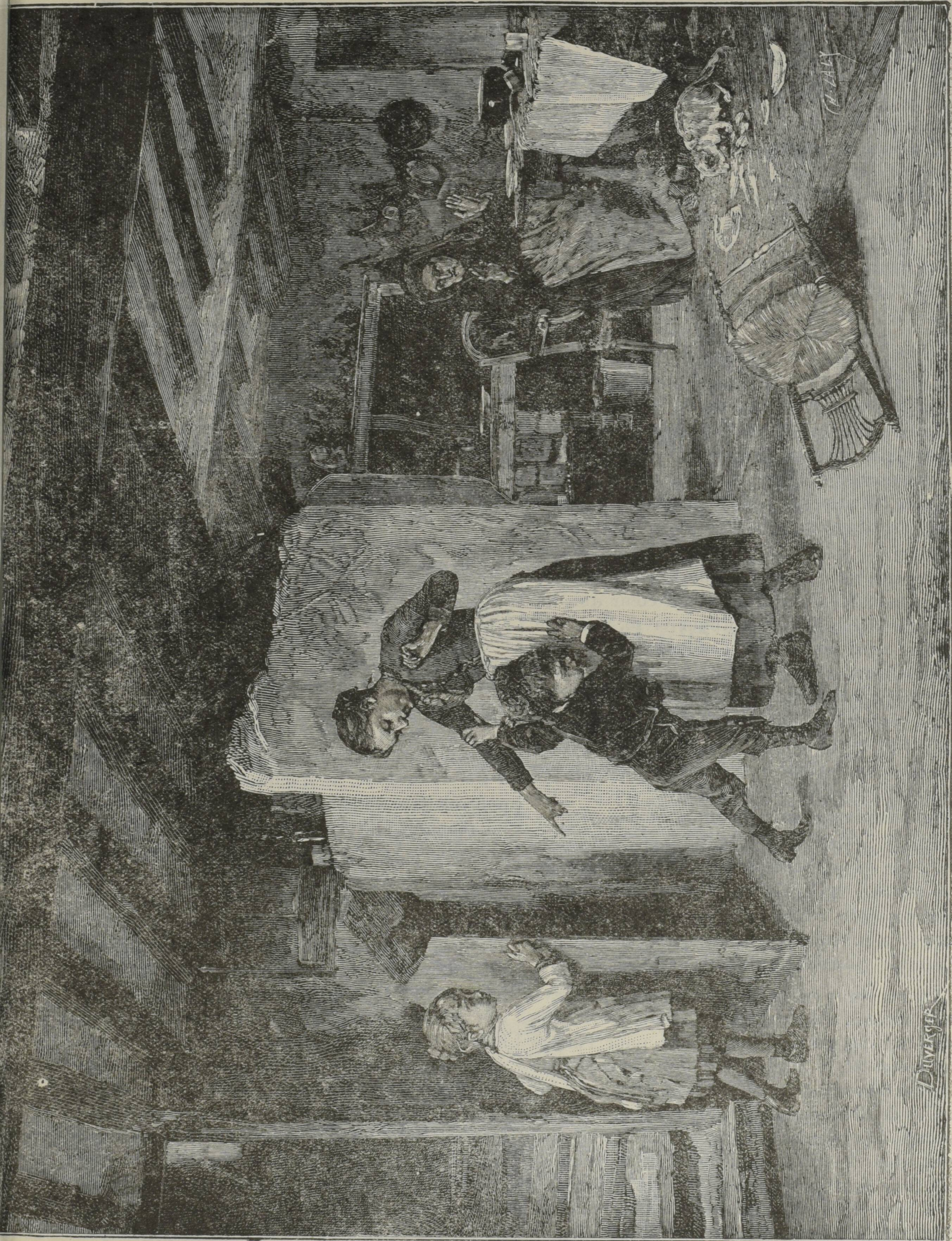
Dans ces voitures publiques, ce serait également faire preuve de grossièreté que de bousculer les voyageurs, de prendre ses aises, en ne s'occupant que de son bon plaisir ; que de se moucher ou de tousser sans discrétion.

Un homme qui accompagne une femme sur la rue doit avoir l'air aimable pour ne laisser supposer à ceux qui le rencontrent qu'il accomplit une corvée. De même il évitera de fumer ou de lire un journal.

En promenade, dans un jardin public, on ne salue qu'une fois les personnes que l'on connaît et que l'on croise. Un jeune homme assis dans un jardin public doit se lever pour saluer une femme et restera découvert en sa présence tant qu'elle ne l'a pas prié de remettre son chapeau. Un jeune homme en agira de même à l'égard d'un supérieur.

Souvenons-nous que se montrer indifférent au bien-être des autres, ou aux égards qui sont dus, c'est donner une preuve de manque de savoir vivre et d'éducation.

E. POLI.



LE CACHOT — Tableau de M. Théophile-Emmanuel Duverger

Duverger

# Science Ménagère

## Rôle de la maîtresse de maison à l'égard de sa servante

**V**ous tous, Mesdames, qui avez à votre foyer des filles en service, voulez-vous que nous repassions ensemble dans une causerie que j'essaierai de rendre le moins monotone possible, ce que c'est qu'une servante et de quoi est fait sa vie humble et terne ? Toutes choses que l'on conçoit vaguement mais que l'on ne précise pas par la réflexion.

Une servante, c'est une jeune fille tout comme les vôtres, Mesdames, ayant un cœur qui, lui aussi, a besoin d'affection pour vivre, une âme parfois sensitive, tendre comme presque toute âme de jeunes filles, un corps qui, de par sa nature, aime le repos, en a, à certaines heures, un besoin évident. Cette jeune fille qui a accepté les fonctions de domestique dans votre famille, c'est une enfant née de parents pauvres—cause indépendante de sa volonté—qui se trouve obligée de gagner son pain.

Elle a quitté pour faire face aux exigences de la vie, qui pour elle, se montre inclémente, un foyer où elle était entourée d'affections, comprise et protégée. Elle a marché sur son cœur, sur ses goûts, sur son orgueil peut-être pour accepter l'humble position qu'est la sienne.

Ou encore, c'est une orpheline. Pauvre épave de la vie, qui n'a plus même une mère — le plus précieux des trésors — une mère pour l'aimer au moins et la consoler, et qui sent monter en son cœur triste et seul, une vague d'amertume et de découragement, à ses lèvres, l'éternel pourquoi qui fait les révoltés. Eh bien ! Mesdames, dans le second comme dans le premier cas, il ne tient qu'à vous de faire de cette jeune fille, je ne dirai pas une heureuse, mais une satisfaite de son sort, une âme joyeuse, sans jalousie et sans haine. Si vous prenez votre rôle

au sérieux, vous vous considérez alors comme étant chargé de remplacer les parents de cette enfant, surtout si elle n'a pas encore atteint l'âge de majorité. Vous lui devez des encouragements et des bons conseils, le témoignage d'une sympathie réservée, digne, si vous le voulez, mais d'une sympathie réelle. Vous aurez là la meilleure recette pour vous gagner un cœur et attacher à votre service une esclave volontaire et dévouée. S'il est vrai de dire que les bonnes femmes font les bonnes maisons, on peut aussi répéter sans trop être absolue je l'avoue, que les bonnes maîtresses font les bonnes servantes.

Dans bien des foyers, la maîtresse ne parle à ses domestiques que du haut de sa grandeur, et que pour les commander ou leur faire des reproches. Les autres membres de la famille, suivant l'expression consacrée, se respectent. Fi ! parler à une servante, à une fille de peine qui se courbe sur des parquets et fait la chasse à la poussière ! Fausses et malheureuses conceptions humaines.

Un jour une jeune fille qui ne pouvait faire de pénitences à cause de sa santé, demande à son confesseur, de quelle autre manière elle pourrait être agréable à Dieu. Son confesseur lui répondit : “ Appliquez-vous à mieux remplir encore vos devoirs journaliers... Avez-vous une servante chez vous ? — Oui, une jeune fille de dix-huit ans, orpheline ? — Vous en occupez-vous quelquefois ? — Je ne lui parle jamais. — Tiens, voici une œuvre méritoire, qui se présente. Intéressez-vous à cette enfant, vous pouvez lui faire du bien et Dieu en tiendra compte. Le soir même, notre jeune fille, citadine élégante et bien douée, gratifiée en plus d'un excellent cœur, aborde la servante tout simplement et se met à causer; sur un ton sympathique elle l'interroge et l'amène à raconter ses peines, ses ennuis, ses tristesses. La pauvre enfant est si heureuse de trouver à déverser le trop plein de son cœur fatigué et endolori, si heureuse et si stupéfaite à la fois de voir cette belle jeune fille s'intéresser à elle, qu'elle éclate en sanglots de joie, et l'autre qui avait provoqué un tel bonheur, ne peut que

pleurer elle aussi : larmes de contentement et de regret.

On se plaint toujours aujourd'hui de ce que les servantes veulent toujours satisfaire cet appétit du dehors, des plaisirs, qu'elles ne remplissent qu'à demi leur tâche. Expliquons l'effet par ses causes. Reléguées dans un appartement en arrière, privées de toutes distractions et de tout amusement, ne recevant jamais dans la vie prosaïque où elles se meuvent, une parole d'encouragement, un regard bienveillant ou sympathique, elles cherchent ailleurs, au dehors, ce que votre foyer leur refuse, et ce que leur être jeune appelle ardemment. Elles iront chercher dans la rue, au théâtre ce que vous ne vous souciez pas de leur donner, elles iront le chercher n'importe où, là où leurs sens et leur inexpérience croiront le trouver. L'homme qu'une soif ardente dévore, boit avec avidité la première goutte d'eau que la nature lui offre, ne fut-ce qu'un limon.

Il serait bien facile pourtant à certaines familles de procurer à leurs servantes des distractions saines qui en leur enlevant la soif des plaisirs dangereux du dehors, les garantiraient contre les embûches que le monde corrompu leur tend et contre lesquels vont souvent sombrer leur vertu et souvent leur honneur.

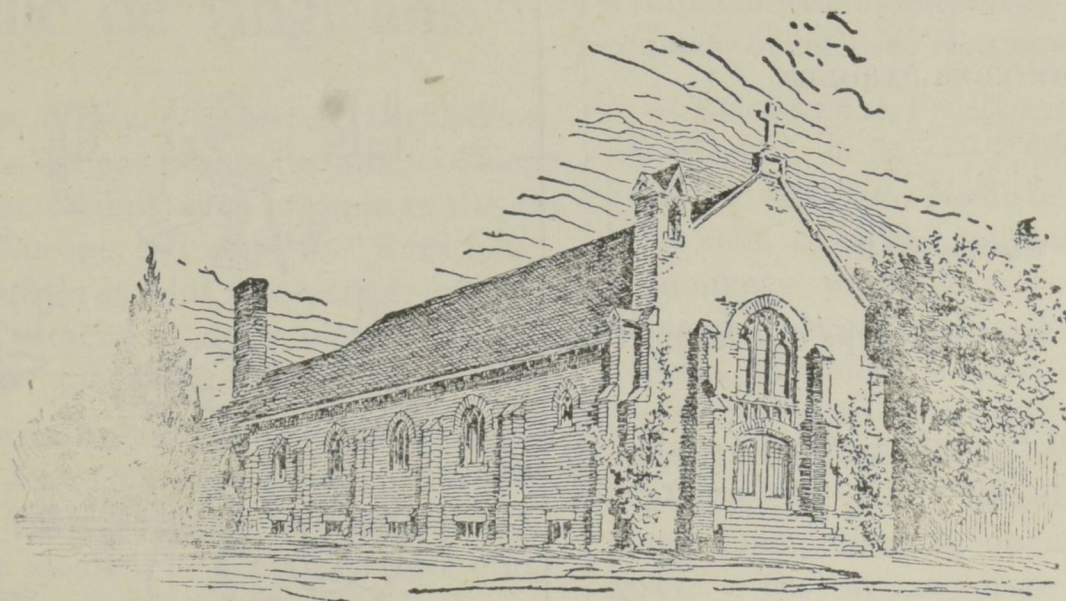
Voici que dans une famille, on organise une partie de plaisir, une petite excursion à la campagne. Avant le départ, la petite Jeannine, enfant de sept ans, qui possédait encore l'ignorance des différences sociales et dont le cœur ingénu n'avait pas été faussé par les préjugés du monde, dit à sa mère : " Pourquoi donc, maman

n'amènerions-nous pas Marthe, la servante. Elle va tant s'ennuyer seule, et elle est si bonne ! Pour plaire à sa charmante fillette la maman accepta d'emblée la proposition. La pauvre domestique fut, on ne peut plus heureuse d'être de la partie, et quand on revint à la maison, toute la petite famille s'était aussi bien amusée qu'à l'ordinaire, et on y comptait une heureuse de plus.

Je ne suis pas du tout avec ces maîtresses de maison qui font, de leur servante, leur amie et leur confidente. Cela c'est manquer de dignité, de prévoyance, de tact aussi. Une domestique ne peut être traitée comme un membre de la famille, c'est une hypothèse à peu près inacceptable, mais, il vous est toujours possible de traiter ces filles de services qui peinent dans des conditions souvent pénibles, avec justice et charité, et de leur procurer des distractions et des plaisirs qui les reposent, dans des conditions saines, des fatigues qu'elles éprouvent.

## A nos abonnés

Nous prions nos fidèles lecteurs, dont l'abonnement, est expiré de nous envoyer au plus tôt le montant de leur réabonnement s'ils veulent recevoir notre magnifique prime : *Le Trésor des Ames pieuses*. Ce splendide volume, relié toile, tranche rouge, de plus de 800 pages, sera envoyé à tous ceux qui nous feront parvenir le montant complet de leur abonnement, soit \$3.00. Ceux qui ne veulent plus recevoir notre revue, nous rendraient un immense service et s'éviteraient des ennuis en nous avvertissant, soit par simple carte postale en mettant leur nom et adresse au complet, soit en nous retournant *l'Apôtre*, mais en y laissant la bande d'adresse.



L'ÉGLISE DE SAINTE-JEANNE D'ARC, LA NOUVELLE PAROISSE  
DES CANADIENS-FRANÇAIS A TORONTO

# AU GOIN DU FEU

## POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

### RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS D'OCTOBRE

#### DEVINETTES

1°— Les petits pois se trouvent surtout dans l'Écosse (les cosses).

2°— L'horloger.

#### CHARADE

Cou — rage — Courage.

#### DERNIÈRES PAROLES

Danton.

#### RÉBUS NO 9

Mieux vaut la mort du corps que la mort de l'âme.

Mot à mot : mi — œufs — veau — lame — or — duc — or — queue — lame — or — deux lames.

Personne n'a trouvé les solutions justes des jeux d'esprit d'octobre.

## CONCOURS No 15

#### DEVINETTES

1 — Mon premier est confectionné avec mon second.

Mon tout est un cétacé.

2— Quel est le sentiment qui fait le plus maigrir ?

#### CHARADE

Mon premier sur la table est d'un fréquent usage ;

Mon second est crispant par son bruyant langage ;

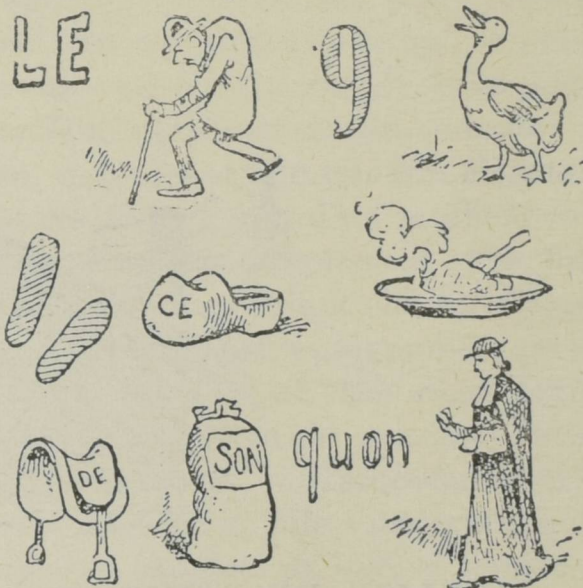
Mon tout est un bel arbre à l'agréable ombrage.

#### PASSE-TEMPS

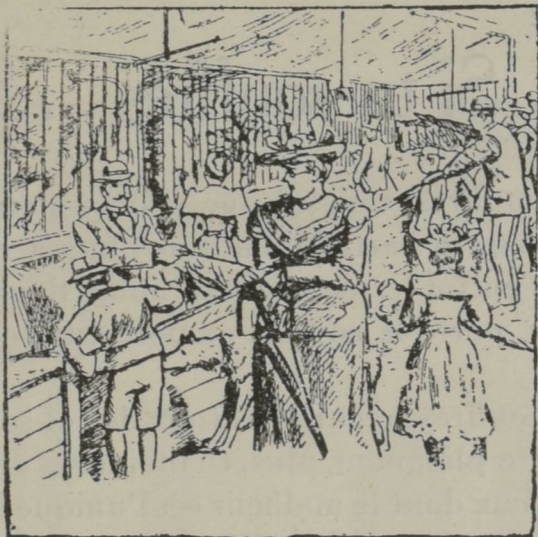
Un certain nombre de personnes entrent chez un pâtissier de Paris et achètent 68 gâteaux à 12 centimes la pièce.

Dire le nombre de personnes, leur sexe et leur nationalité.

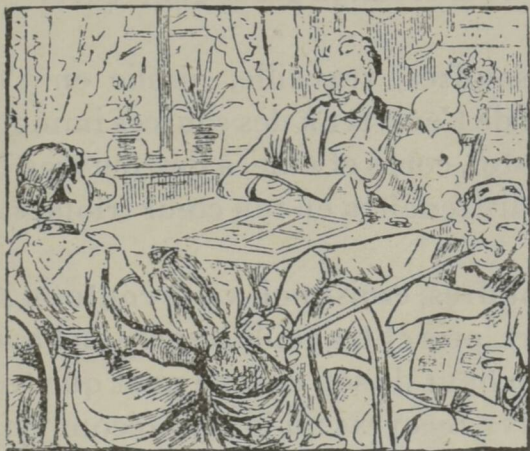
#### REBUS NO 10







Dans la ménagerie, les bêtes féroces sont agitées parce qu'elles voient le gardien avec la pâture. Où est-il ?



Cherchez l'artiste qui dessine cette devinette ?

## La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans

— **LOURDES**, d'Henry Laserre, (Lethielleux: 3 fr. 50).— Il n'est pas besoin de faire ici l'éloge de cet ouvrage, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Il reste le "livre historique" de Lourdes et joint aux mérites inappréciables de la véracité et de la piété le charme d'un style éminemment littéraire.

— **UNE FEMME DE BRIGANDS EN 1793**, roman historique de Jean Charruau (Téqui : 3 fr. 50). Rien de plus émouvant et de plus tragique que ce récit d'une aïeule ! C'est l'histoire d'une famille de Chouans pendant la Révolution. L'héroïsme y coule à pleins bords et la foi la plus rayonnante illumine les pages les plus tristes.

Aussi les plus terribles souffrances nous apparaissent-elles sous un jour consolant, et de ce drame, qui pourrait être si déprimant, le lecteur sort réconforté. "En lisant l'histoire des vôtres qui ont tant souffert ici-bas, écrit l'aïeule, vous comprendrez mieux qu'il n'y a qu'un malheur irréparable : trahir son devoir et perdre son âme : fais ce que dois" !

— **L'ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE**, choix de discours prononcés en séance de l'Académie française depuis sa fondation (Desclée : 4 fr.),— L'éditeur a fait choix de quarante discours de réception, parmi les meilleurs et les plus intéressants. Des appréciations littéraires et des renseignements anecdotiques accompagnent ces morceaux d'éloquence, et l'on ne pourrait trouver jugements plus sûrs en moins de mots.

**L'ÉLOQUENCE SCIENTIFIQUE**, choix d'éloges prononcés en séance de l'Académie des sciences, depuis sa fondation ; introduction et notes de M. Witz, professeur de la faculté catholique des sciences de Lille (Desclée : 4 fr.).— Si les gens de lettres font trop souvent fi de la science, les savants pourraient souvent aussi en remontrer aux gens de lettres en matière de littérature. C'est ce que démontre cet ouvrage. Dans une brillante introduction, M. Witz résume l'histoire de l'Académie des sciences et détache en relief les figures originales des secrétaires perpétuels dont il va donner les discours. D'excellentes notes éclairent certains passages parfois un peu concis pour les esprits étrangers aux sciences. Il ne s'agit pas ici de simple rhétorique : ce sont de curieuses et utiles découvertes, d'importantes inventions et de réels progrès que constate et célèbre l'éloquence scientifique.

— **LE GÉNÉRAL DE SONIS**, de Mgr Baunard, (de Gigord. 4 fr.— "Oh ! que j'aime ce livre ! — écrit une Noëliste. — Que je l'ai donc lu et relu, trouvant toujours nouveau charme et nouveau profit à vivre un moment avec l'âme chevaleresque de ce héros. L'auteur nous dépeint très bien ce beau caractère du soldat idéal concordant admirablement avec les vertus du parfait chrétien et la tendresse profonde de l'époux et du père. Quand on a commencé à aimer Dieu, disait-il, on ne peut pas l'aimer assez. On lit ce livre avec un intérêt croissant et je ne saurais dire assez tout le bien qu'il m'a fait."

A D I R E

## Chutes Shawinigan

Il est, au fond d'un val pittoresque et charmant,  
De superbes beautés que le Dieu tout-puissant  
A fait par bonté pour parer la nature  
Et récréer les yeux de toute créature.

Qu'il fait bon d'habiter ce gracieux vallon,  
D'écouter des oiseaux et de l'eau la chanson,  
D'admirer à loisir ces merveilles splendides,  
De contempler au loin les monts des Laurentides

Mais la rare beauté qui séduit à ravir  
Qui fascine l'esprit et cause tant de plaisir,  
C'est ce fleuve qui gronde et qui se précipite  
Et de Shawinigan, fait un merveilleux site.

Soudain, avec fracas, l'onde du Saint-Maurice  
S'élançe en écumant dans un grand précipice,  
Rebondit aussitôt sur le roc ruisselant  
Pour s'engloutir encore dans un gouffre béant.

Et ces tourbillons d'eau dans leur lutte acharnée  
Frappent avec fureur la falaise irritée,  
Remontent vers le ciel, et plus impétueux,  
Retombent avec force en flots tumultueux.

Enfin les flots quittant ces tortueux passages,  
S'éloignent terrifiés vers de plus beaux rivages.  
Ainsi l'homme ici-bas doit souffrir et lutter  
Pour mériter le ciel et la félicité.

H. S.

## Si tu souffres . . .

Si tu souffres, tais-toi, ne le dis à personne :  
Ton chagrin partagé n'aurait plus sa valeur.  
Garde en toi le secret de ta noble douleur,  
Et fier, porte-la comme on porte une couronne.

Si tu souffres, regarde autour de toi souffrir,  
Et, ne te plaignant plus, tu plaindras davantage  
Tous ceux dont le malheur est l'unique héritage,  
Ou dont la seule joie est l'espoir de mourir.

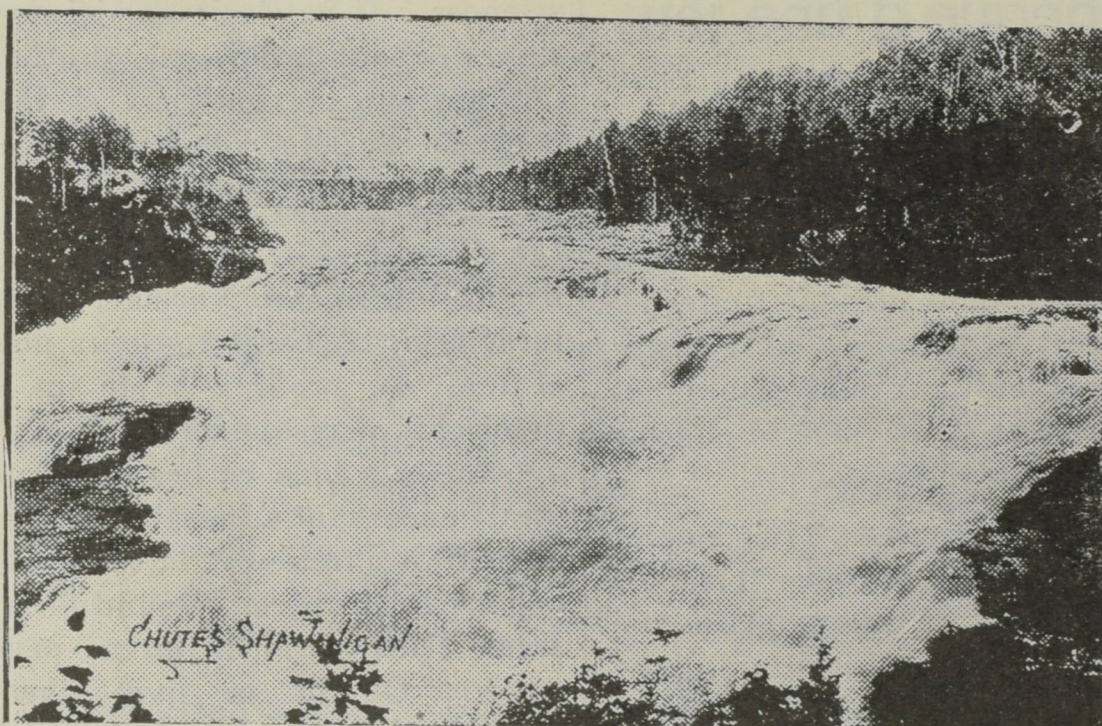
Si tu souffres, remets ton âme douloureuse  
Entre les mains de Dieu, ton Père et ton Ami  
Qui mesure ta force, et dans ton cœur a mis  
A côté de la croix, la grâce généreuse.

Si tu souffres, travaille, oublie en t'oubliant.  
Au lieu de t'enivrer à des sources immondes,  
Donne-toi, corps et âme, à des œuvres fécondes,  
Et la paix renaîtra en ton cœur triomphant.

Si tu souffres, crois-moi, va ta route en silence,  
Sois fort, prie et travaille, espère en l'avenir.  
Dieu du haut de son ciel, ne peut que te bénir,  
Et puis tu recevras un jour ta récompense.

MILLICENT

Trois-Pistoles, le 19 septembre 1920.



LES CHUTES SHAWINIGAN